



Rapport Annuel 2008

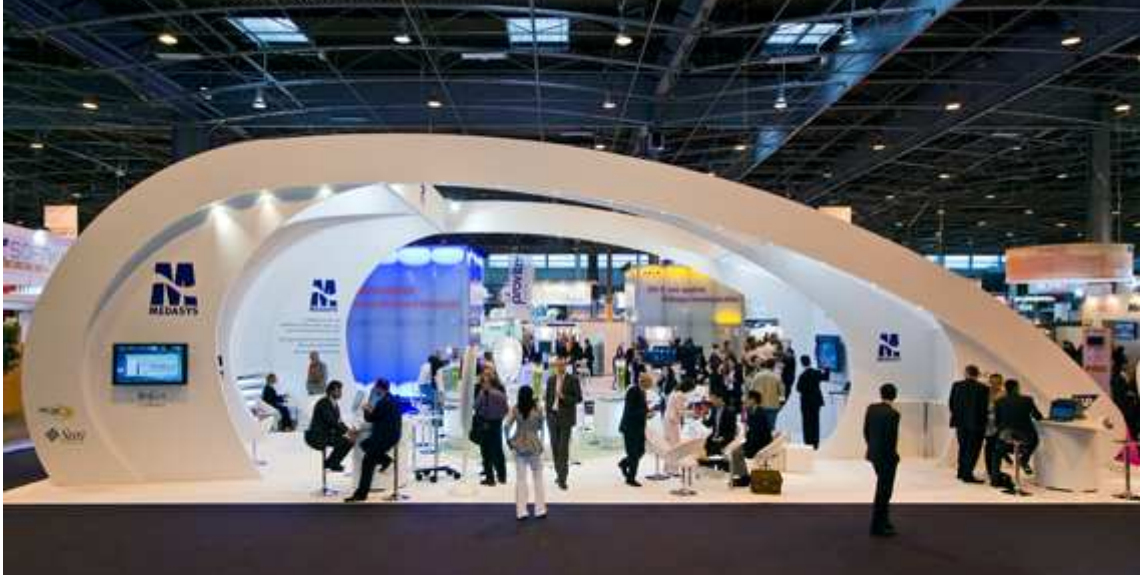


La maîtrise des Systèmes d'Information Médicaux Hospitaliers



Rapport du Conseil de Surveillance	5
Rapport de gestion du Directoire	6
Autres filiales	10
Perspectives	11
Assemblée Générale	12
Résultats des cinq derniers exercices	14
Vie Boursière	16
Comptes consolidés du Groupe Medasys	
Bilan	18
Compte de résultat	19
Tableau des flux de trésorerie	20
Variation des capitaux propres	21
Annexe	22
Rapport des Commissaires aux Comptes	37
Comptes annuels de Medasys SA	
Bilan	40
Compte de résultat	41
Annexe	42
Rapport Général des Commissaires aux Comptes	53
Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes	54
Rapport du Président du Conseil de surveillance sur le contrôle interne	57
Rapport des Commissaires aux comptes sur le Rapport du Président du Conseil de surveillance	59
Organes de direction, de surveillance et de contrôle	59
Attestation du responsable du rapport annuel	63
Résolutions	64

*Avril 2009 :
Reprise de l'activité
« Intégration de SIH »
de Thales,
voir p. 11.*



Le pavillon Medasys à l'exposition HIT 2008 à Paris

1 RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Pour l'ensemble de l'année 2008, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 14,7 M€, en retrait de 12,9 % par rapport à l'année 2007. Le résultat opérationnel courant s'établit à 621 k€, à comparer à 2 293 k€ l'an dernier, et le résultat net consolidé ressort à 384 k€, à comparer avec 3 257 k€ l'an dernier, lequel comprenait 1 M€ au titre de l'activation des impôts différés.

Dans le contexte attentiste du plan Hôpital 2012 dont les premières décisions n'ont été annoncées qu'en toute fin d'année, cet exercice a été particulièrement affecté par la forte baisse des commandes de nouveaux projets. Ainsi, le portefeuille des commandes restant à livrer en fin d'année se situe en recul par rapport à celui l'année précédente.

Aussi bien, la société Noesis, qui avait été acquise en 2007, que la société Mexys, éditeur de logiciels de soins intensifs, intégrée depuis le 1er avril 2008, ont, toutes deux, contribué positivement à l'activité. En particulier, les perspectives de cette dernière semblent très prometteuses.

Dans la situation surprenante consécutive à la dénonciation, fin décembre 2007, par l'Assistance Publique/Hôpitaux de Paris du marché pour la mise en œuvre de son système d'information clinique qu'elle avait attribué, fin mars 2007, au consortium Thales/GE Medical, notre Conseil de Surveillance a accompagné le Directoire pendant toute l'année 2008 à la fois sur les aménagements à apporter dans les grands axes stratégiques définis en 2007 et sur la validation des nombreuses étapes qui sont intervenues dans les négociations avec Thales.

Notre Conseil de Surveillance est resté à 5 membres durant l'année 2008. Un retour à 6 membres ne sera d'actualité que lorsque nous aurons une meilleure visibilité sur l'évolution de l'actionnariat. Le Conseil s'est réuni 4 fois au cours de l'année pour suivre en détail l'activité de la société ainsi que les comptes relatifs à cette même période. La durée moyenne des réunions est proche de deux heures.

Le Conseil de Surveillance a, conformément à l'article L225-68 du Code de Commerce, examiné les comptes annuels 2008, arrêtés par le Directoire, ainsi que le rapport de gestion afférent à cet exercice. Il a également pris connaissance des comptes consolidés. Il n'a aucune observation à formuler sur ces documents. Vous noterez cependant l'impact significatif sur les comptes 2008 de la modification du mode de comptabilisation du Crédit Impôt Recherche.

Pour les prochains trimestres, le Directoire, présidé par Jean-Marie Lucani, a reçu du Conseil de Surveillance tout l'appui nécessaire afin de poursuivre le développement de votre société tant par croissance organique que par croissance externe, et notamment pour diversifier les activités de Medasys dans les marchés du secteur privé, notamment le secteur de la biologie, ou encore dans les solutions décisionnelles. En rapport avec les futurs investissements, on rappellera ici que la société a reçu en mars 2009 le remboursement accéléré du Crédit Impôt Recherche des quatre exercices écoulés, soit un montant d'environ 3 M€, en application des mesures d'incitation économiques prises par notre gouvernement.

Enfin, compte tenu du contexte et des projets de croissance externe, le Conseil de Surveillance a approuvé la proposition du Directoire de ne pas reconduire en 2009 le versement de dividendes qui avait été initié l'an dernier. Il a également veillé à ce que la société se conforme aux recommandations émises par l'AFEP/MEDEF pour sa gouvernance.

Yves Couillard
Président du Conseil de Surveillance

Le 30 mars 2009

2 RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2008 s'établit à 14,7 M€ à comparer à 16,9 M€ en 2007, lequel avait bénéficié de l'impact positif résultant de l'accord industriel conclu fin mai 2007 avec Thales. L'objectif de chiffre d'affaires publié en avril 2008, soit 14 M€, a ainsi été atteint.

Alors que la mise en œuvre du volet "Systèmes d'Information" du plan Hôpital 2012 n'a commencé à intervenir qu'en toute fin d'année, le Groupe, entièrement tourné vers l'avenir, s'est préparé à faire face aux importants enjeux de 2009, tout en veillant à assurer un résultat bénéficiaire.

Dans ce cadre, Medasys s'est attaché à satisfaire les 250 établissements de santé de toutes tailles dans lesquels ses logiciels sont aujourd'hui opérationnels et à leur mettre à disposition des solutions de plus en plus innovantes de façon à conforter sa position de leader national sur le marché des systèmes d'information cliniques.

Ses efforts ont été couronnés par la récente visite chez Medasys, le 19 janvier dernier, de Madame Roselyne Bachelot-Narquin. A cette occasion, Madame la Ministre de la Santé et des Sports a notamment déclaré : *"La modernisation de notre système de santé est un projet ambitieux qui nous permettra de relever les défis démographiques, économiques, sociaux et sociétaux qui se présentent à nous. Les nouvelles technologies sont un des leviers majeurs mis à notre disposition pour affronter ces défis"*, avant de conclure : *"...je suis très fière de pouvoir compter sur des entreprises comme Medasys pour rappeler tout l'intérêt des systèmes d'information de santé pour notre économie mais surtout pour notre système de santé, nos patients et l'ensemble de nos concitoyens."*



Evénements importants

Bull

En mars 2008, Medasys a annoncé la conclusion d'un accord de partenariat avec Bull pour la diffusion sur le marché national de son système d'information clinique DxCare® auprès des établissements de santé publics et privés de taille moyenne. Bull jouit d'une présence historique forte dans le milieu hospitalier français et dispose d'un réseau national bien implanté à même de faire face à un développement important et capable de mettre en œuvre les ressources commerciales, de suivi et de service tant en infrastructure technique qu'en déploiement de projets de type ERP.

Mexys

En mai 2008, Medasys a acquis la société belge Mexys, qui a développé une solution informatique de pointe pour le suivi de l'anesthésie au sein des établissements hospitaliers. Cette solution logicielle, fruit de plus de dix années de recherche dans le domaine de l'anesthésie et de la réanimation, en collaboration avec plusieurs centres universitaires, est utilisée quotidiennement dans les blocs opératoires de plus de trente hôpitaux, dont une vingtaine en métropole. Elle équipe notamment les Cliniques Universitaires St Luc à Bruxelles, le CH d'Arras, la Clinique Jules Verne à Nantes, et le centre ARTEMed à Lausanne. Medasys complète ainsi son offre de logiciels médicaux dans le domaine des soins dits « aigus » comprenant également les services d'urgence.

Noesis

Le 31 décembre 2008, Medasys a acquis 6,64 % du capital de sa filiale Noesis dans laquelle elle détenait 79,90 % depuis janvier 2007.

Dans le cadre du projet de développement Delpix destiné à valider une technologie de tomographie par rayons X pour le contrôle de qualité de pièces sur des chaînes de production, Noesis s'est vu attribué deux subventions, l'une de 37 k€ par la COSI (Communauté de communes du moyen Grésivaudan) et la seconde de 150 k€ par la ville de Crolles. La durée de réalisation du projet est fixée à 36 mois à compter du 02 juin 2008.

DxCare One®

En fin d'année, Medasys avait enregistré près de dix commandes de son nouveau progiciel intégré de production de soins, *DxCare One®*, destiné aux établissements de santé de petite taille, lancé tout juste un an auparavant. Cette solution permet à ces structures de s'équiper facilement, au moindre coût, et répond à la préoccupation grandissante des pouvoirs publics de les voir se doter d'outils appropriés. Une trentaine d'autres établissements de santé, tant publics que privés, ont d'ores et déjà manifesté un intérêt marqué pour ce système.

SaaS

Medasys a également finalisé auprès d'un groupe de cliniques son premier projet en mode SaaS (Software as a Service), qui fournit une solution pratique aux initiatives locales de mutualisation des moyens lesquelles sont fortement soutenues par les Agences Régionales de l'Hospitalisation (ARH).

SAP

La mise en oeuvre d'un partenariat stratégique avec SAP pour la mise à disposition du secteur de la santé français d'une offre intégrée couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur des établissements de soins marque une étape décisive vers le pilotage économique des hôpitaux.

Thales

A la suite de manquements graves de Thales dans l'exécution de la convention cadre de licence et de distribution conclue en mai 2007, Medasys a, le 20 mai 2008, constaté la résiliation de plein droit de cette convention et engagé une action à l'encontre de Thales en réparation des préjudices très importants subis du fait de cette résiliation. Cette action fait actuellement l'objet d'une procédure de médiation préalable. Dans ce cadre, des négociations ont été entamées afin de parvenir à un accord portant sur la cession par Thales de son activité d'intégration de systèmes d'information hospitaliers à Medasys. Ces négociations sont à un stade très avancé. Dans l'hypothèse où elles aboutiraient, elles régleraient définitivement les relations entre les deux sociétés.

Capital

Par ailleurs, afin de rétablir une présentation homogène des différents postes constituant les capitaux propres, l'assemblée générale extraordinaire du 23 mai 2008 a procédé à une réduction de capital, celui-ci s'élevant désormais à 4 000 000 d'euros.

La société a également distribué en juin le premier dividende de son histoire dans le but d'associer ses actionnaires fidèles. Il s'est élevé à 418 k€.

Résultats consolidés

Le résultat opérationnel courant ressort à 621 k€, soit 4 % du chiffre d'affaires, à comparer à 2 293 k€ au 31 décembre 2007.

De son côté, le bénéfice net, part du groupe, de l'exercice qui était de 3 257 k€ l'année précédente s'établit en 2008 à 384 k€.

La structure du bilan consolidé demeure solide, les capitaux propres couvrant plus de 160% des immobilisations, écarts d'acquisition compris et la trésorerie nette se situe à 2,4 M€.

Jean-Marie Lucani
Président du Directoire

Le 30 mars 2009

Comptes consolidés

Le chiffre d'affaires du Groupe s'établit en 2008 à 14,7 M€ par rapport à 16,9 M€ au titre de l'exercice précédent. L'année 2007 avait bénéficié de l'impact positif résultant de l'accord industriel conclu fin mai 2007 avec Thales. En légère amélioration, la marge brute se situe à 92 %.

Les frais de développement immobilisés au cours de l'exercice, avant prise en compte du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) de 1 499 k€, se sont élevés à 3 394 k€ à comparer à 2 827 k€ en 2007.

L'amortissement de l'exercice est de 2 741 k€ avant prise en compte du CIR de 487 k€ à comparer à 2 836 k€ en 2007.

L'accroissement des effectifs dû principalement à l'acquisition de la société Mexys, ainsi que la hausse moyenne des salaires justifient l'augmentation des charges de personnel.

Par suite des nouvelles dispositions adoptées dans la loi de Finances 2008, le CIR a vu son montant croître de façon significative de 447 k€ en 2007 à 1 499 k€ en 2008.

Au vu des dernières précisions qui sont venues confirmer l'application de la norme IAS 20, le Groupe Medasys a été amené à reconsidérer le traitement comptable du CIR. Désormais, le CIR est déduit des actifs qu'il subventionne. Conformément à la norme IAS 8, les exercices antérieurs ont été retraités comme si la nouvelle méthode avait toujours été appliquée (cf. 4.1.2 paragraphe 6).

Pour mémoire, le CIR a été traité de la façon suivante au cours des exercices passés :

- jusqu'en 2006, le CIR a été comptabilisé en déduction de l'impôt sur les bénéfices,
- en 2007, un changement de présentation a été effectué, se traduisant par le reclassement du CIR en produit d'exploitation (au lieu de la déduction de l'impôt sur les bénéfices). Ce changement de présentation n'a pas eu d'impact sur le résultat consolidé.

Compte tenu de ces retraitements, le résultat opérationnel courant du Groupe s'établit en 2008 à 0,6 M€ par rapport à 2,3 M€ en 2007.

Pour rappel, en 2007, le Groupe avait constaté un produit de 1 M€ suite à l'activation des impôts différés et cela conformément à la norme IAS 12. En 2008, le groupe a constaté une charge d'impôt de 0,2 M€.

Le résultat net part du Groupe s'établit donc en 2008 à 0,4 M€, soit l'équivalent de 0,03 € par action à comparer à un résultat de 3,3 M€ au titre de l'exercice précédent.

De son côté la structure du bilan consolidé demeure solide, les capitaux propres couvrant plus de 160% des immobilisations, écarts d'acquisition compris. La trésorerie nette se situe à 2,4 M€ et les fonds propres, en fin d'exercice, représentaient 1,17 € par action.

Compte de résultat consolidé

(€'000)	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Chiffre d'affaires	14 707	16 892	11 938
Marge brute	92%	91%	88%
Résultat opérationnel courant	621	2 293	< 780>
Résultat net revenant au Groupe	384	3 257	< 848>

Bilan consolidé

(€'M)	Actif	31.12.08	31.12.07	31.12.06	Passif	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Actif non courant		11,2	12,0	11,1	Capitaux propres	16,5	16,5	13,3
dont Immobilisations		5,4	5,6	6,0	dont Résultat	0,4	3,3	-0,8
dont Ecart d'acquisition		4,7	3,8	3,8	Passif non courant	2,3	1,4	1,1
Actif courant		16,1	13,5	10,9	Passif courant	8,4	7,5	7,6
dont Trésorerie		5,0	6,6	3,6	dont Dette financ. <1 an	1,5	0,8	1,5
Total		27,3	25,5	22,0	Total	27,3	25,5	22,0

Medasys SA

Le chiffre d'affaires de Medasys SA a décliné de 28,3 % par rapport à l'année 2007, laquelle avait bénéficié de l'impact positif résultant de l'accord industriel conclu fin mai 2007 avec Thales. Les produits d'exploitation de 16 M€ comprennent les frais de développement activés à hauteur de 3,1 M€ et une reprise sur provision de 1 M€ consécutive au traitement comptable de l'accord particulier signé avec Thales au titre de l'AP-HP (cf. 4.1.1. point 3). L'augmentation des charges de personnel est due principalement à l'accroissement des effectifs de 4 personnes, en équivalent temps plein, et à la hausse moyenne des salaires de 3 %. En 2007, Medasys avait bénéficié d'une franchise de loyer de 9 mois qui explique en grande partie l'augmentation des autres charges externes au cours de l'année 2008.

Après prise en compte de 2,8 M€ de dotations aux amortissements, le bénéfice d'exploitation s'établit à 0,1 M€ par rapport à 2,8 M€ en 2007. Le résultat financier positif de 0,1 M€ résulte pour l'essentiel des produits nets sur valeurs mobilières générés par les placements de la trésorerie de Medasys. Dans ces conditions, le résultat courant ressort à 0,2 M€ à comparer aux 2,3 M€ de l'exercice précédent. Le résultat exceptionnel dégage une perte de 0,2 M€ due principalement au règlement d'un litige avec un client. Compte tenu de l'accroissement significatif du CIR qui est passé de 424 k€ en 2007 à 1 425 k€ en 2008, le résultat net de l'exercice se traduit par un profit de 1,4 M€ à mettre en regard d'un bénéfice net de 2 M€ réalisé en 2007.

Compte de résultat

(€'000)	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Chiffre d'affaires	11 670	16 265	10 715
Total des produits d'exploitation	16 006	19 368	14 131
Achats consommés	347	706	411
Autres achats et charges externes	3 507	3 174	3 585
Impôts	384	431	329
Charges de personnel	8 873	8 235	8 547
Dotations aux amortissements et provisions	2 812	4 005	2 441
Résultat d'exploitation	83	2 817	< 1 182>
Résultat financier	80	< 492>	< 204>
Résultat courant	163	2 325	< 1 386>
Résultat exceptionnel	< 220>	< 712>	548
Impôt sur les bénéfices	1 425	409	588
Résultat net	1 368	2 022	< 250>

Bilan

(€'000)	Actif	31.12.08	31.12.07	31.12.06	Passif	31.12.08	31.12.07	31.12.06
	Actif immobilisé	8 603	7 499	7 615	Fonds propres	15 087	13 519	11 128
	Stocks et en-cours	122	80	180	Provisions	328	511	428
	Clients & autres créances	10 001	7 778	7 522	Dettes financières	1 656	1 122	1 555
	Disponibilités	4 402	6 219	3 578	Fournisseurs	1 757	1 564	1 803
	Comptes de régularisation	200	213	173	Dettes fiscales et sociales	4 179	4 033	3 769
					Autres dettes	150	172	212
					Comptes de régularisation	171	868	173
	Total	23 328	21 789	19 068	Total	23 328	21 789	19 068

Informations sociales

En 2008, les sous-traitants en équivalent temps plein sont restés stables par rapport à 2007 avec une moyenne de 2 personnes.

Les effectifs équivalent temps plein ont augmenté, à périmètre constant, de 4 personnes par rapport à 2007. Avec l'intégration de Mexys, les effectifs du groupe, en équivalent temps plein, se sont établis à 148 personnes en 2008.

L'augmentation moyenne des salaires au cours de l'exercice 2008 a été de 3 %, à comparer aux 2 % de l'année 2007.

Au cours de l'exercice, le nombre d'heures consacrées à la formation s'est établi à 1 403, en hausse notable

par rapport aux 808 heures de l'année 2007. Un effort tout particulier a été consenti en 2008 à la formation du personnel « projet et support ».

Effectif moyen équivalent temps plein

(en nombre de salariés)	2008	2007	2006
Hommes	112	98	94
Femmes	36	37	38
Total	148	135	132
<i>dont sous-traitants</i>	2	2	5

Noesis

En 2008, Noesis a réalisé un chiffre d'affaires de 853 k€ en augmentation de 2,4 % par rapport à l'exercice 2007. L'augmentation des redevances perçues ainsi que l'amélioration des marges consécutive à une diminution de la proportion de matériel ont permis à Noesis de dégager un résultat d'exploitation positif de 165 k€. Compte tenu d'un résultat financier positif de 14 k€ et d'un produit exceptionnel de 114 k€ lié à une régularisation de compte de tiers, le résultat net positif de Noesis ressort à 273 k€.

Dans le cadre du projet de développement Delpix destiné à valider une technologie de tomographie par rayons X pour le contrôle de qualité de pièces sur des chaînes de production, Noesis s'est vu attribuer deux subventions, l'une de 37 k€ par la COSI (Communauté de communes du moyen Grésivaudan) et la seconde de 150 k€ par la ville de Crolles. La durée de réalisation du projet est fixée à 36 mois à compter du 2 juin 2008. Les axes de R&D en 2008 ont principalement porté sur les évolutions de Visilog avec la parallélisation des traitements, les traitements d'images 3D et la finition du logiciel Picasso.

Medasys s.p.r.l. (Belgique)

Le chiffre d'affaires de Medasys s.p.r.l. s'est établi en 2008 à 325 k€ à comparer à 349 k€ au cours de l'exercice précédent. Malgré la baisse du chiffre d'affaires, le rattachement opérationnel de la filiale à la maison-mère a permis de réduire les pertes de <141> k€ en 2007 à <109> k€ en 2008.

Mexys Sa (Belgique)

La convention de cession d'actions de la société Mexys a été signée le 21 mai 2008 avec une rétroactivité au 1er avril 2008.

En dépit d'un bon carnet de commande au 31 décembre 2008, le chiffre d'affaires des neuf premiers s'est établi à 415 k€, en dessous des hypothèses budgétaires. En conséquence, Mexys a dégagé une perte d'exploitation de <110> k€. Compte tenu d'un résultat financier négatif de <36> k€, la perte de l'exercice s'établit à <146> k€ pour la période du 1er avril au 31 décembre 2008.

Medasys Ltd (Japon)

En 2008, les ventes de la filiale japonaise, 126 MJPY ont progressé de 8,6 % par rapport à celles de l'année précédente qui s'étaient élevées à 116 MJPY.

En conséquence, la filiale japonaise a dégagé en 2008 un résultat net positif de 3 MJPY à comparer à une perte de <8> MJPY au titre de l'exercice précédent.

Medasys Inc. (USA)

La filiale américaine n'exerce plus aucune activité.

PERSPECTIVES ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE °

Alors que les effets du plan Hôpital 2012 tardent à se matérialiser, le Groupe aborde l'exercice 2009 avec un grand nombre d'atouts :

Une vision stratégique affirmée visant à créer une offre de production de soins fonctionnelle, éprouvée, fiable et économiquement viable basée sur un dossier administratif et médical du patient unique, qui intègre la facturation « au fil de l'eau » en procurant les outils de pilotage nécessaires à la gestion et aux orientations des hôpitaux publics et privés.

Une politique produit claire axée sur la maîtrise et l'intégration totale des plateaux techniques débouchant sur un outil transversal de production de soins pour tous les métiers de l'hôpital grâce à un logiciel unique de prescription pour la Pharmacie, le Laboratoire et la Radiologie.

Une entreprise pérenne, leader sur son marché et pleine de l'ambition de ses 150 collaborateurs,

présente dans plus de 250 hôpitaux en France et en Europe, disposant de finances saines avec 17 M€ de fonds propres et une trésorerie nette positive, investissant plus de 20% de son chiffre d'affaires en R&D dans le cadre d'une innovation permanente et visant un objectif de croissance significatif en 2009 et 2010.

Dans le cadre de la procédure de médiation actuellement encours avec Thales, des négociations ont été entamées afin de parvenir à un accord portant sur la cession par Thales de son activité d'intégration de systèmes d'information hospitaliers à Medasys*. Ces négociations sont à un stade très avancé. Dans l'hypothèse où elles aboutiraient, elles régleraient définitivement les relations entre les deux sociétés (cf 4.1.1).

La trésorerie du Groupe qui était de 5 M€ au 31 décembre 2008 a été renforcée de 3 M€ en mars 2009 par l'encaissement du crédit d'impôt-recherche.

* Depuis la rédaction du Rapport Annuel, le 30 mars 2009, Medasys a conclu l'accord prévu ci-dessus avec Thales :

MEDASYS REPREND L'ACTIVITE SYSTEMES D'INFORMATION HOSPITALIERS DE THALES

Gif, le 16 avril 2009 – Medasys et Thales viennent de conclure un accord portant sur la cession par Thales, à compter du 1^{er} avril 2009, de son activité d'intégration de systèmes d'information hospitaliers à Medasys.

Cet accord, qui règle définitivement les relations entre les deux sociétés, porte sur le transfert de compétences dans le domaine de la conduite de projets importants associé à un portefeuille de clientèle représentant plusieurs hôpitaux prestigieux dont les CHU de Bordeaux, de Rennes et de Strasbourg. En plus d'un carnet de commandes important, il comprend également la cession des logiciels d'intégrations développés par Thales.

Medasys et Thales ont coopéré pendant une dizaine d'années, le premier en tant qu'éditeur de logiciels cliniques, le second comme intégrateur de ces solutions. Leur partenariat a notamment à son actif, entre autres, la réalisation du système d'information de l'Hôpital Européen Georges Pompidou (AP-HP), vitrine du savoir-faire français en matière d'informatique hospitalière.

Les équipes qui ont collaboré à cette réussite vont être regroupées, venant ainsi renforcer les effectifs de Medasys. Celle-ci disposera de la force d'intégration en matière de systèmes médicaux la plus expérimentée et la plus importante en France, loin devant les SSII généralistes.

Cette opération confirme la vocation d'intégrateur applicatif de Medasys, qui a déjà géré avec succès, les déploiements de plusieurs grands établissements, dont ceux des CHU d'Amiens ou de Dijon, ainsi que d'un nombre important d'hôpitaux de toutes tailles.

Elle confortera Medasys dans sa position de leader national des systèmes d'information cliniques, à même de fournir, clés en main, des solutions médicales globales depuis la pré-admission jusqu'à la facturation T2A « au fil de l'eau », en incluant l'ensemble des aspects médico-techniques tels que la biologie, la pharmacie, la radiologie..

Alors que le secteur s'interroge sur la pertinence de solutions étrangères qui tardent toujours à faire leurs preuves, ce rapprochement s'inscrit comme une étape importante dans la recomposition de l'informatique hospitalière française.

° non revu par les Commissaires aux comptes

3 ASSEMBLEE GENERALE DU 15 MAI 2009

Résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire

Conventions réglementées (4^e, 5^e et 6^e résolutions)

(cf. ci-contre)

Affectation du résultat (7^e résolution)

Le Directoire propose d'affecter le résultat social de l'exercice :

soit :	1 367 711,03 €	
à la réserve légale	68 385,55 €	portée ainsi à 321 900,45 €
au report à nouveau	1 299 325,48 €	ressortant ainsi à 2 802 022,82 €

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte du versement en 2008 d'un dividende de 0,03 € par action au titre de l'exercice 2007. Il n'est pas prévu de distribution au titre de 2008.

Autorisation au Directoire en vue de permettre à la société d'opérer sur ses propres actions (9^e résolution)

Dans le cadre de la 7^e résolution votée par l'assemblée générale du 23 mai 2008, autorisant le Directoire à opérer sur ses propres actions dans le cadre d'un programme de rachat soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers, 44 676 titres ont été rachetés au cours de l'exercice pour un total de 30 125 €. Une dépréciation de 5 553 € a été constatée au 31 décembre 2008. Cette autorisation, expirant au cours du présent exercice, le Directoire propose de la renouveler à l'identique pour une période de 18 mois à compter de la date de l'assemblée.

Conventions réglementées

Conventions autorisées au cours de l'exercice

Medasys SA a conclu avec sa nouvelle filiale belge Mexys une convention de trésorerie prévoyant la mise à disposition réciproque des excédents de trésorerie. Cette convention a pris effet le 30 septembre 2008 pour une période allant jusqu'au 31 décembre 2008, elle est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

En 2008, les produits enregistrés au titre de cette convention se sont élevés à 3 321€.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Le conseil de surveillance a reconduit le 30 mars 2009 les dispositions relatives à l'octroi aux membres du directoire d'une indemnité forfaitaire égale à une année de leur rémunération fixe, toutes primes incluses, au cas où il serait mis fin à leurs fonctions les amenant à quitter le Groupe pour toute autre raison que faute grave. Conformément à la Loi Tepas (travail, emploi, pouvoir d'achat) du 21 août 2007, des conditions de performance ont été associées à l'octroi de cette indemnité forfaitaire. Cet engagement sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 15 mai 2009.

Sur autorisation du conseil de surveillance du 28 mars 2008, Medasys SA a attribué à Monsieur Alexis Westermann, vice-président du conseil de surveillance, une rémunération exceptionnelle d'un montant de 120 000 €, plus 10 000 € d'indemnités forfaitaires pour frais, au titre des missions qui lui ont été confiées dans le cadre d'opérations d'assistance à la conclusion d'accords stratégiques et d'études d'opportunités de croissance externe.

Medasys s.p.r.l.

Convention de gestion

Medasys SA a conclu avec Medasys s.p.r.l. une convention de gestion lui confiant la Direction générale, financière et administrative de cette dernière.

Cette convention d'une durée d'un exercice social, renouvelable, est rémunérée au taux de 4% du chiffre d'affaires. En 2008, les produits comptabilisés au titre de cette convention se sont élevés à 9 337 €.

Convention de moyens logistiques

Medasys SA a conclu avec Medasys s.p.r.l. une convention de moyens logistiques prévoyant une mise à disposition réciproque de moyens matériels et humains nécessaires aux activités de cette dernière, notamment dans le domaine commercial.

Cette convention d'une durée d'un an, renouvelable est rémunérée fonction des prestations effectuées. Elle n'a pas produit d'effet au cours de l'exercice.

Convention de trésorerie

Medasys a conclu avec Medasys s.p.r.l. une convention de trésorerie prévoyant la mise à disposition réciproque des excédents de trésorerie.

Cette convention d'une durée d'un an, renouvelable, est rémunérée au taux de 4 % l'an.

Les produits comptabilisés au titre de cette convention en 2008 se sont élevés à 23 667 €.

Noesis s.a..**Convention d'assistance**

Medasys SA a conclu avec sa filiale Noesis une convention d'assistance lui confiant dans le cadre de l'animation et de la coordination du Groupe, un ensemble de missions de direction, de conseils et de tâches administratives. Par ailleurs, elle fixe les termes d'une prestation de service liée à l'hébergement de sa filiale.

Cette convention d'une durée d'un exercice social est renouvelable par tacite reconduction.

En 2008, les produits comptabilisés à ce titre se sont élevés à 11 400 €.

Convention de sous-location

Medasys SA a conclu avec sa filiale Noesis une convention de sous-location d'une durée de 12 années à compter du 1er avril 2007, d'un espace de bureau.

Les produits enregistrés en 2008 au titre de cette convention se sont élevés à 22 500 €.

Résultats des cinq derniers exercices

€'000	2004	2005	2006	2007	2008
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	21 317	21 317	21 317	21 317	4 000
Nombre d'actions ordinaires	13 983 115	13 983 115	13 983 115	13 983 115	13 983 115
Nombre maximum d'actions à créer par droits de souscription et options	2 400 000	2 400 000	2 252 500	2 090 000	2 090 000
Opérations et résultats, effectifs					
Chiffre d'affaires hors taxes	12 372	10 821	10 715	16 265	11 670
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	835	< 1 206>	1 452	6 055	1 565
Impôt sur les bénéfices	< 166>	< 326>	< 588>	< 409>	< 1 425>
Dotations et reprises aux amortissements et provisions	< 172>	2 772	2 290	4 442	1 622
Résultat net	1 173	< 3 652>	< 250>	2 022	1 368
Montant des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
Résultats des opérations par action (€)					
Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements, provisions	0,07	< 0,06>	0,15	0,46	0,21
Résultat après impôt, participation, dot. amortissements et provisions	0,08	< 0,26>	< 0,02>	0,14	0,10
Dividende attribué	-	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen (<i>en nb. de salariés</i>)	123	124	117	114	119
Masse salariale	5 954	5 888	6 016	5 697	6 163
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales,...)	2 582	2 469	2 531	2 538	2 710

Inventaire des valeurs mobilières

€'000	Nombre de titres	Valeur comptable nette
Participations non cotées		
Medasys Digital Systems Sprl (Belgique)	99	-
Medasys Digital Systems Inc (USA)	466 670	-
Medasys Ltd. (Japon)	24 000	172
Mexys SA (Belgique)	6 500	672
Noesis SA (France)	4 327	239
sous-total		1 083
Actions propres cotées		
Actions Medasys SA	44 676	26
sous-total		26
Autres formes de participation		
Actions Medasys SA du contrat de liquidité	79 184	45
liquidité FCP ATLQ, TRESOR C	218	23
sous-total		68
Valeurs mobilières de placement		
HSBC TRESO EURO 3 DEC	73	1 488
FCP ATLQ, TRESOR C	1 605	170
Natixis Institution J	21	815
Banque Populaire Certificat de dépôt	1	1 250
sous-total		3 723
Total		4 900

Facteurs de risque

Taux de change

Medasys exerce l'essentiel de son activité en Europe, sans risque majeur de change, la plupart des transactions étant effectuées en euro. Pour la part effectuée hors d'Europe, qu'il s'agisse des USA et du Japon, les facturations sont libellées en US \$ ou JPY. N'étant pas exposé de façon significative à des risques de change, le Groupe n'a pas mis en place de couverture systématique de ses opérations.

Risque de taux

Les charges financières représentent 1,7 % du chiffre d'affaires de Medasys SA. Les dettes financières à plus d'un an s'établissent pour le Groupe à 1,1 M€. Le faible endettement du Groupe ne nécessite pas de couverture du risque de taux.

Une variation brutale et importante de ce dernier affecterait certes le coût financier de l'affacturage, qui représente l'essentiel des charges, mais son impact serait néanmoins progressif et gérable. Il serait partiellement compensé par l'augmentation des produits financiers générés par la trésorerie positive du groupe qui s'établit à 5 026 k€ au 31 décembre 2008.

Exposition au risque de liquidité

Le contrat de prêt de 600 k€ souscrit auprès de HSBC en juin 2008 pour financer l'acquisition de la société Mexys comprend une clause de « covenant » correspondant au respect du ratio – total dettes à moyen/long terme inférieures à 3 ans de capacité d'autofinancement. Au 31 décembre, les emprunts et dettes financières à plus d'un an s'établissent à 1 050 k€ au regard de 8 409 k€ correspondant à trois fois la capacité d'autofinancement 2008.

Répartition du capital et des droits de vote

Le capital de la société est de 4 000 000 €. Il est divisé en 13 983 115 actions, toute référence à la valeur nominale de ces dernières ayant été supprimée lors de la conversion du capital en € par le Directoire usant des pouvoirs qui lui ont

Risques opérationnels

Les risques opérationnels de la société, de par son activité, sont principalement ceux liés à l'exécution des contrats et des marchés publics : risques de dépassement de délais, risques de dépassement de coûts, risques techniques, l'ensemble faisant l'objet d'un suivi permanent par les opérationnels et soumis aux procédures de réception des clients.

Des comités de Direction exceptionnels peuvent se réunir à tout moment à la demande de la direction opérationnelle afin d'analyser des situations ponctuelles critiques. En fonction du niveau de risque détecté, le comité de Direction peut se faire assister de conseillers juridiques externes.

Risque environnemental

Par la nature même de son activité, la Société ne présente pas de risque majeur, en termes d'environnement ou de santé publique.

Acquisition et cession par la société de ses propres actions

Au 31.12.08, Medasys détient 123 860 titres dont 44 676 ont été acquis dans le cadre du programme de rachat d'actions du 23.05.08 pour une valeur de 30 125 € et 79 184 titres pour un total de 52 484 € au titre du contrat de liquidité. Une dépréciation de 12 008 € a été constatée au 31.12.08.

Au cours de l'année 2008, Medasys a acquis 213 321 actions à un cours moyen de 0,86 €. Medasys a cédé au cours de l'exercice 144 191 actions à un cours moyen de 0,95 €.

Au 31 décembre 2008, les 123 860 titres détenus représentent 0,89 % du capital.

été délégués par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2001 dans sa 10^e résolution.

A la connaissance de la société, l'actionnariat de Medasys au 31 décembre 2008, était le suivant :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Jean Marie ^{**} et Gisèle [°] Lucani	466 227	3,33%	900 826	5,51%
Yves Couillard [°]	84 000	0,60%	84 000	0,51%
Robert Berthoumieux [°]	54 607	0,39%	109 214	0,67%
Alexis Westermann [°]	180 153	1,29%	298 448	1,83%
Management de Medasys [#]	555 101	3,97%	1 110 202	6,79%
Consorts Hofmann	1 426 664	10,20%	2 296 664	14,05%
FCPR Plantagenet Capital Europe	1 250 133	8,94%	1 250 133	7,65%
Hitachi Medical Corp.	1 130 843	8,09%	1 130 843	6,92%
Public	8 711 527	62,30%	9 162 386	56,07%
Actions propres détenues par Medasys	123 860	0,89%		
Total	13 983 115	100,00%	16 343 168	100,00%

* membre du directoire ° membre du conseil de surveillance # salarié à cette date

Marché des titres de la société

Evolution des cours et volumes traités

Transactions*					Fiche technique		
	Nombre de titres échangés	Capitaux traités (€)	Cours le + haut (€)	Cours le + bas (€)			
Synthèse 2007	9 844 603	19 408 623	2,47	1,21			
2008					Mnémonique		MED
Janvier	818 093	938 685	1,40	0,96	Code Euroclear		005262
Février	382 649	430 918	1,38	1,02	Code ISIN		FR0000052623
Mars	500 969	568 553	1,29	1,02	Code Reuter		MDSY.PA
Avril	196 219	221 298	1,19	1,08	Code Bloomberg		MED FP
Mai	510 587	606 870	1,37	1,04	Code Datastream		F.MDS
Juin	295 660	346 444	1,34	0,98	Marché de cotation		Compartiment C NYSE Euronext Paris
Juillet	104 774	106 982	1,07	0,95	Catégorie		Continu B
Août	96 413	99 255	1,07	0,97			
Septembre	332 293	313 109	1,07	0,75			
Octobre	367 760	288 813	0,91	0,66	Classification sectorielle	FTSE	Santé 446
Novembre	212 282	140 519	0,73	0,55			
Décembre	245 131	133 166	0,64	0,48	Eligibilité au PEA		Oui
Synthèse 2008	4 062 830	4 194 613	1,40	0,48			
2009							
Janvier	300 565	199 136	0,77	0,51	Capital au 30 avril 2009		4 000 000 €
Février	162 610	105 990	0,77	0,51	Nombre de titres ordinaires		13 983 115
Mars	151 264	94 797	0,69	0,56	Capitalisation au 30 avril 2009		11 885 647 €
Avril	519 638	404 719	0,89	0,61			

Evolution du cours de l'action Medasys



* Source : NYSE Euronext

Comptes Consolidés du Groupe Medasys 2008

Situation financière consolidée	
Bilan consolidé	18
Compte de résultat consolidé	19
Tableau des flux de trésorerie	20
Variation des capitaux propres	21
Annexe aux comptes consolidés	
Faits significatifs de l'exercice	22
Règles et méthodes comptables	22
Périmètre de consolidation	
Notes relatives au bilan consolidé	28
Notes relatives au compte de résultat consolidé	32
Autres informations	34
Données sociales	35
Evènement postérieur à la clôture	35
Rapport des Commissaires aux Comptes	36

4 SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

Bilan consolidé

€'000

		IFRS au 31.12.08	IFRS au 31.12.07	IFRS au 31.12.06
ACTIF	§			
Immobilisations incorporelles	4.1.4.1	4 394	4 742	5 223
Immobilisations corporelles	4.1.4.2	554	395	273
Immobilisations financières	4.1.4.3	455	438	474
Actif immobilisé		5 403	5 575	5 970
Ecart d'acquisition	4.1.4.4	4 722	3 854	3 842
Actifs non courants destinés à être cédés				
Impôts différés actifs non courants	4.1.4.5	1 037	1 057	
Créances à + d'un an	4.1.4.6	2	1 513	1 255
Total actif non courant		11 164	11 999	11 067
Stocks et en-cours	4.1.4.7	251	152	217
Clients et comptes rattachés	4.1.4.8	7 188	5 872	5 834
Autres créances à - 1 an	4.1.4.9	3 401	733	1 085
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4.1.4.10	5 026	6 568	3 641
Charges constatées d'avance		250	187	152
Total actif courant		16 116	13 512	10 929
Total de l'actif		27 280	25 511	21 996
PASSIF				
Capital	4.1.4.11	4 000	21 317	21 317
Primes		1 947	8 926	8 926
Réserves	4.1.4.11	10 996	<16 088>	<15 140>
Ecart de conversion		<972>	<1 010>	<1 004>
Résultat de l'exercice		384	3 257	<848>
Capitaux propres part du Groupe		16 355	16 402	13 251
Intérêts minoritaires		169	131	75
Total capitaux propres		16 524	16 533	13 326
Provisions pour acquisition de titres		4		
Provisions pour risques et charges	4.1.4.12	668	796	829
Impôts différés passifs non courants		68	28	
Emprunts et dettes financières + 1 an	4.1.4.13	1 050	423	284
Fournisseurs et autres dettes + 1 an	4.1.4.14	529	196	
Total passif non courant		2 319	1 443	1 113
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes financières - 1 an	4.1.4.15	1 530	838	1 555
Fournisseurs et autres dettes - 1 an	4.1.4.16	6 686	5 952	5 973
Produits constatés d'avance	4.1.4.17	221	745	29
Total passif courant		8 437	7 535	7 557
Total du passif		27 280	25 511	21 996

Compte de résultat consolidé

€'000

		IFRS		IFRS		IFRS	
		Exercice 2008		Exercice 2007		Exercice 2006	
	§						
Chiffre d'affaires	4.1.3.3.1	14 707	100%	16 892	100%	11 938	100%
Cout des ventes		<1 232>	-8%	<1 582>	-9%	<1 401>	-12%
Marge brute		13 475	92%	15 310	91%	10 537	88%
Autres produits ordinaires	4.1.5.1	3 559	24%	3 158	19%	3 378	28%
Autres charges d'exploitation		<3 301>	-22%	<3 013>	-18%	<3 199>	-27%
Impôts et taxes		<398>	-3%	<444>	-3%	<330>	-3%
Charges de personnel		<10 304>	-70%	<9 480>	-56%	<9 181>	-77%
Dotations et reprises aux amort. et aux prov.	4.1.5.2	<2 413>	-16%	<2 660>	-16%	<2 292>	-19%
Résultat opérationnel avant divers et impairment		618	4%	2 871	17%	<1 087>	-9%
Divers	4.1.5.4	3	-	<578>	-3%	307	3%
Dépréciation du Goodwill		-	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel courant		621	4%	2 293	14%	<780>	-7%
Résultat financier	4.1.5.3	<32>	-	<37>	-	<38>	-
Résultat avant impôts		589	4%	2 256	13%	<818>	-7%
Impôts dus sur les bénéfices	4.1.5.5.1	<96>	-1%	<20>	-	<16>	-
Impôts différés sur les bénéfices	4.1.5.5.1	<60>	-	1 029	6%	-	-
Résultat net des activités poursuivies		433	3%	3 265	19%	<834>	-7%
Résultat net des activités abandonnées	4.1.5.6	-	-	-	-	<16>	-
Résultat net		433	3%	3 265	19%	<850>	-7%
Part revenant aux minoritaires		49	-	8	-	<2>	-
Résultat net revenant au Groupe		384	3%	3 257	19%	<848>	-7%
Résultat net par action (en €)	4.1.5.7	0,03		0,23		<0,06>	
Résultat net dilué par action (en €)	4.1.5.7	0,03		0,20		<0,05>	
Résultat net des activités poursuivies par action (en €)	4.1.5.7	0,03		0,23		<0,06>	
Résultat net des activités poursuivies dilué par action (en €)	4.1.5.7	0,03		0,20		<0,05>	

Tableau des flux de trésorerie consolidés

€'000	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Résultat net des sociétés intégrées	433	3 265	<850>
Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 238	2 563	2 248
Résultat net des activités abandonnées			<109>
Charges (produits) d'impôts différés	60	<1 029>	
Plus et moins valeurs de cession d'éléments d'actif	72	368	1
Capacité d'autofinancement	2 803	5 167	1 290
Variation calculée du besoin en fonds de roulement	<2 123>	1 008	<1 446>
Variation du compte courant des activités abandonnées			
Variation du besoin en fonds de roulement	<2 123>	1 008	<1 446>
Trésorerie provenant des activités d'exploitation	680	6 175	<156>
Production immobilisée d'actifs incorporels (logiciels) et corporels *	<1 895>	<2 380>	<2 284>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	<13>	<16>	<233>
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<208>	<254>	
Acquisition d'immobilisations financières	<34>	<24>	
Produits sur cessions d'immobilisations	100		
Investissements nets d'exploitation	<2 050>	<2 674>	<2 517>
Encaissements sur immobilisations	33	73	106
Résultat net des activités abandonnées			
Acquisition de filiale sous déduction de trésorerie acquise	<792>	27	
Incidence des variations de périmètre		13	
Trésorerie provenant des investissements	<759>	113	106
Remboursements d'emprunts	<85>	<105>	<40>
Souscriptions d'emprunts	881	204	476
Cession (acquisition) d'actions d'autocontrôle	17	<100>	
Produits (pertes) de cession d'action d'autocontrôle	<63>		
Variation des financements à court terme	262	<676>	27
Dividendes versés aux actionnaires	<418>		
Augmentation de capital			
Trésorerie produite par les opérations de financement	594	<677>	463
Incidence des variations de change et divers	<7>	<14>	<25>
Variation nette de la trésorerie	<1 542>	2 923	<2 129>
Disponibilités	473	554	1 315
Valeurs mobilières de placement hors autocontrôle	6 095	3 091	4 459
Trésorerie à l'ouverture	6 568	3 645	5 774
Disponibilités	901	473	554
Valeurs mobilières de placement hors autocontrôle	4 125	6 095	3 091
Trésorerie à la clôture	5 026	6 568	3 645
Décomposition de la variation de trésorerie	<1 542>	2 923	<2 129>

* La production immobilisée d'actifs est diminuée du montant du CIR

Variation des capitaux propres consolidés

Part du Groupe Exercice 2007 €'000	Solde au 01.01.07	Affectat. du résultat 2006	Dividendes versés	Auto- contrôle	Réduction de capital	Autres	Résultat au 31.12.07	Solde au 31.12.07
Capital social	21 317							21 317
Primes d'émis, fusion & apport	8 926							8 926
<i>s/total</i>	<u>30 243</u>							<u>30 243</u>
Réserves consolidées	< 15 140>	< 848>						< 15 988>
Autocontrôle	0			< 100>				< 100>
Réserves	< 15 140>	< 848>		< 100>				< 16 088>
Ecart de conversion	< 1 004>					< 6>		< 1 010>
Résultat de l'exercice	< 848>	848					3 257	3 257
Total	13 251	-	-	< 100>	-	< 6>	3 257	16 402

Part du Groupe Exercice 2008 €'000	Solde au 01.01.08	Affectat. du résultat 2007	Dividendes versés	Auto- contrôle	Réduction de capital	Autres	Résultat au 31.12.08	Solde au 31.12.08
Capital social	21 317				< 17 317>			4 000
Primes d'émis, fusion & apport	8 926				< 6 979>			1 947
<i>s/total</i>	<u>30 243</u>				< 24 296>			<u>5 947</u>
Réserves consolidées	< 15 988>	3 257	< 418>	< 63>	24 296	< 5>		11 079
Autocontrôle	< 100>			17				< 83>
Réserves	< 16 088>	3 257	< 418>	< 46>	24 296	< 5>		10 996
Ecart de conversion	< 1 010>					38		< 972>
Résultat de l'exercice	3 257	< 3 257>					384	384
Total	16 402	-	< 418>	< 46>	-	33	384	16 355

Part des Minoritaires Exercice 2007 €'000	Solde au 01.01.07	Affectat. du résultat 2006	Dividendes versés	Auto- contrôle	Réduction de capital	Autres	Résultat au 31.12.07	Solde au 31.12.07
Réserves consolidées	88	< 2>				56		142
Ecart de conversion	< 11>					< 8>		< 19>
Résultat de l'exercice	< 2>	2					8	8
Total	75	-	-	-	-	48	8	131

Part des Minoritaires Exercice 2008 €'000	Solde au 01.01.08	Affectat. du résultat 2007	Dividendes versés	Auto- contrôle	Réduction de capital	Autres	Résultat au 31.12.08	Solde au 31.12.08
Réserves consolidées	142	8				< 30>		120
Ecart de conversion	< 19>					19		0
Résultat de l'exercice	8	< 8>					49	49
Total	131	-	-	-	-	< 11>	49	169

4.1 Annexe aux comptes consolidés

Les comptes consolidés du Groupe Medasys de l'année 2008 ont été arrêtés par le Conseil de Surveillance du 30 mars 2009 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du 15 mai 2009.

Les états financiers sont exprimés en milliers d'Euros, sauf indication contraire.

4.1.1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice 2008 a été marqué par :

- l'acquisition, le 21 mai, de la société belge Mexys spécialisée dans le domaine des logiciels d'anesthésie.
- Dans le cadre de la convention de cession d'actions de cette société qui porte sur l'intégralité de son capital pour un montant de 650 k€, une clause de complément de prix a été prévue en fonction de la réalisation d'un niveau de chiffre d'affaires cumulé sur une période de 24 mois, du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2010. Dans l'hypothèse où l'objectif convenu de chiffre d'affaires serait atteint, le complément de prix serait de 500 k€ et pourrait atteindre 650 k€ en cas de dépassement notable. La norme IFRS 3 stipule que les compléments de prix dépendants d'événements futurs doivent être intégrés dans le coût du regroupement d'entreprise à la condition qu'ils soient probables et qu'ils puissent être évalués de façon fiable. Malgré un bon carnet de commande au 31 décembre 2008, le niveau de chiffre d'affaires des neuf premiers mois est en retrait par rapport à nos hypothèses budgétaires. Compte tenu de ce retard initial, le versement d'un complément de prix semble aujourd'hui peu probable sans pour autant remettre en cause les perspectives de développement de cette activité.
- En conséquence, aucun complément de prix n'a été comptabilisé dans le goodwill. Il s'établit au 31 décembre 2008 à 881 k€. Il est constitué du coût d'acquisition de 672 k€ et des capitaux propres négatifs de Mexys pour 209 k€.
- L'éventuelle affectation de ce goodwill sera opérée dans les 12 mois à compter de la date d'acquisition, soit au plus tard en avril 2009.
- l'accord de partenariat avec Bull pour la diffusion sur le marché français du système DxCare® de Medasys auprès des établissements de santé publics et privés de taille moyenne.
- la résiliation par Medasys du contrat général de licence et de distribution signé en mai 2007 avec Thales.
- La collaboration entre Medasys et Thales a débuté en avril 1998 à l'occasion de la réalisation du système d'information clinique de l'Hôpital Européen Georges Pompidou. Les deux sociétés ont ensuite coopéré au déploiement des dossiers patients du CHU de Bordeaux, du CH de Pontoise, de la Fondation Hôpital Saint-Joseph à Paris et de celui des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
- Fin mars 2007, la mise en oeuvre du système d'information patient des 38 établissements de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) a été confiée à un consortium conduit par Thales sur la base d'une solution intégrant le logiciel de gestion de soins et de patients DxCare® de Medasys. Ce marché majeur entre Thales et l'AP-HP, le plus important jamais conclu dans le domaine de l'informatique hospitalière en France, portait sur un montant HT de l'ordre de 70 M€. Dans ce contexte, Medasys et Thales ont conclu, fin mai 2007, une convention cadre aux termes de laquelle Medasys a consenti à Thales un droit exclusif de licence et de distribution du logiciel DxCare® auprès des grands établissements de santé européens. En juin 2007, le CHU de Rennes a également retenu l'offre présentée par Thales autour de DxCare®.
- La signature de cette convention a été suivie de la conclusion entre les sociétés Thales et Medasys de deux accords particuliers relatifs à deux marchés hospitaliers dont le marché de l'AP-HP.
- Dans les tous derniers jours de 2007, l'AP-HP a résilié le marché qu'elle avait attribué, neuf mois auparavant, à Thales et a publié un nouvel appel d'offres. Début janvier, Thales a annulé l'accord particulier signé avec Medasys concernant le contrat de l'AP-HP. Par ailleurs, Thales qui a unilatéralement décidé de ne pas répondre à ce nouvel appel d'offres, aurait engagé des actions en justice à l'encontre de l'AP-HP.
- Parallèlement, à la suite de manquements graves de Thales dans l'exécution de la convention cadre de licence et de distribution conclue en mai 2007, Medasys a, le 20 mai 2008, constaté la résiliation de plein droit de cette convention et engagé une action à l'encontre de Thales en réparation des préjudices très importants subis du fait de cette résiliation. Cette action fait actuellement l'objet d'une procédure de médiation préalable. Dans ce cadre, des négociations ont été entamées afin de parvenir à un accord portant sur la cession par Thales de son activité d'intégration de systèmes d'information hospitaliers à Medasys. Ces négociations sont à un stade très avancé. Dans l'hypothèse où elles aboutiraient, elles régleraient définitivement les relations entre les deux sociétés.
- une réduction du capital par apurement d'une partie des pertes. Il est désormais de 4 000 000 €, le nombre d'actions demeurant inchangé.
- la distribution du premier dividende dans l'histoire de la société. Il s'est élevé à 418 k€.
- une situation de trésorerie nette de 2,4 M€ au 31 décembre 2008.

4.1.2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'adoption des normes comptables internationales, les états financiers du Groupe Medasys au titre de l'exercice 2008 ont été établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2008 et tel qu'adopté par l'Union Européenne à la date de clôture des comptes.

Les nouvelles interprétations suivantes, parues au Journal officiel de l'Union européenne à la date de clôture des comptes, sont également appliquées mais elles n'ont pas d'effet sur l'information financière présentée :

- IFRIC 11 - IFRS 2 portant sur les transactions intra-groupes dont le règlement est fondé sur des actions,
- IFRIC 13 portant sur les programmes de fidélisations client,
- IFRIC 14 – IAS 19 portant sur les actifs de régime à prestations définies et obligations de financement minimum.

Le Groupe n'a appliqué aucune norme ni interprétation par anticipation, en particulier, aucune des normes et interprétations suivantes déjà adoptées mais d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2008 :

- IAS 1 (révisée) – Présentation des états financiers,
- IAS 23 (révisée) – Coût d'emprunt,
- IFRS 2 (amendement) – Conditions d'acquisition des droits et annulation,
- IFRS 8 – Informations sectorielles.

Le Groupe procède actuellement à une analyse des effets pratiques de ces nouvelles normes. Les impacts de ces textes sur les états financiers sont en cours de chiffrage. Le Groupe n'attend pas d'impact significatif sur les états financiers du fait de l'adoption de ces normes et interprétations.

Au vu des dernières précisions qui sont venues confirmer l'application de la norme IAS 20, le Groupe Medasys a été amené à reconsidérer le traitement comptable du CIR. Désormais, le CIR est déduit des actifs qu'il subventionne. Conformément à la norme IAS 8, les exercices antérieurs ont été retraités comme si la nouvelle méthode avait toujours été appliquée.

Pour mémoire, le CIR a été traité de la façon suivante au cours des exercices passés :

- jusqu'en 2006, le CIR a été comptabilisé en déduction de l'impôt sur les bénéfices,
- en 2007, un changement de présentation a été effectué, se traduisant par le reclassement du CIR en produit d'exploitation (au lieu de la déduction de l'impôt sur les bénéfices). Ce changement de présentation n'a pas eu d'impact sur le résultat consolidé.

L'impact de ce changement de méthode sur les exercices antérieurs est le suivant ::

€ '000	Autres produits ordinaires	Dot. et reprises aux amort. et prov.	Résultat opérationnel courant	Impôts sur les bénéfices	Résultat net part du groupe	Capitaux propres
Exercice clos le 31/12/2005						
Comptes publiés	2 793	-1 845	144	315	3 867	14 528
Comptes retraités	2 793	-1 845	144	-94	3 458	14 119
Différence	0	0	0	-409	-409	-409
Exercice clos le 31/12/2006						
Comptes publiés	3 378	-2 428	-916	587	-381	14 127
Comptes retraités	3 378	-2 292	-780	-16	-848	13 251
Différence	0	136	136	-603	-467	-876
Exercice clos le 31/12/2007						
Comptes publiés	3 605	-2 997	2 403	-20	3 367	17 388
Comptes retraités	3 158	-2 660	2 293	-20	3 257	16 402
Différence	-447	337	-110	0	-110	-986

Présentation des états financiers consolidés

La norme IAS 1 « Présentation des états financiers » prévoit de présenter séparément au bilan les éléments courants et non courants. Les éléments d'actif et de passif relatifs aux cycles d'exploitation et ceux dont l'échéance est inférieure à douze mois sont présentés dans les éléments courants. Tous les autres éléments sont classés comme des éléments non courants. Les impôts différés actif et passif sont des éléments non courants.

Le groupe présente son compte de résultat par nature.

Le résultat opérationnel courant représente l'ensemble des produits et des charges ne résultant pas des activités financières et de l'impôt.

Estimations et jugements

Pour établir ses comptes, le Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles. L'évaluation des frais de développement, des fonds de commerce et des goodwill, les provisions pour risques et charges, les impôts différés sont les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et jugements.

4.1.2.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX METHODES COMPTABLES

4.1.2.1.1 COMPTABILISATION DES ACQUISITIONS

Les acquisitions de sociétés effectuées en numéraire ont été comptabilisées au prix d'acquisition de leurs titres. La société concernée par cette méthode est : Saric International, acquise le 10 novembre 2000.

L'acquisition de la société Ingénierie Solutions & Systèmes-Santé en date du 28 décembre 2000 a été réalisée par échange d'actions et comptabilisée à la valeur nette comptable.

En ce qui concerne les sociétés dont l'achat a été comptabilisé au prix d'acquisition des titres, la différence entre ce prix et la situation nette comptable de la société considérée à la date d'achat forme l'écart de première consolidation. Il comprend, d'une part, les écarts d'évaluation afférents à certains éléments identifiables qui sont ainsi réestimés pour les amener à la valeur retenue pour la détermination de la valeur globale de l'entreprise et, d'autre part, un solde non affecté intitulé « Ecart d'acquisition ».

4.1.2.1.2 ECARTS DE CONVERSION

Les écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés en résultat au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

4.1.2.1.3 RESULTAT DIVERS

Le résultat divers est constitué par les charges et les produits résultant d'évènements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'elles se reproduisent de manière fréquente ou régulière.

4.1.2.1.4 RESULTAT DES ACTIVITES ABANDONNEES

Le résultat des activités abandonnées correspond à celui d'une ligne d'activité principale et distincte dont le Groupe s'est séparé.

4.1.2.2 METHODES DE CONSOLIDATION

4.1.2.2.1 CRITERES DE CONSOLIDATION

Les sociétés contrôlées directement ou indirectement à plus de 50% par la société Medasys SA sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

4.1.2.2.2 DATE D'ARRETE DES COMPTES

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur situation, arrêtée au 31 décembre, et retraitée le cas échéant en harmonisation avec les principes comptables du Groupe.

4.1.2.2.3 DATE D'EFFET DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective soit à la date d'acquisition des titres, soit à la date de prise de contrôle ou d'influence notable si l'acquisition a eu lieu en plusieurs fois, soit à la date prévue par le contrat d'acquisition si celui-ci prévoit le transfert du contrôle à une date différente de celle du transfert des titres. La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable.

4.1.2.2.4 CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES SOCIETES ETRANGERES

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis en € selon la méthode suivante :

- Les éléments d'actif et passif, sur la base des taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice;
- Les comptes de résultat, sur la base des taux moyens de change de l'exercice;
- Les écarts de conversion résultant de la variation entre les taux de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours, ainsi que ceux provenant de la différence entre taux de change moyen et taux de change à la clôture, sont portés en écarts de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés.

4.1.2.2.5 OPERATIONS INTERNES AU GROUPE

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées, ainsi que tous les résultats internes à l'ensemble consolidé.

4.1.2.3 REGLES ET METHODES D'EVALUATION

4.1.2.3.1 ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION

Les écarts de première consolidation constatés à l'occasion d'une prise de participation, définis comme la différence entre le coût d'acquisition (frais compris) des titres et la quote-part acquise dans la situation nette retraitée de la société consolidée estimée à la date d'acquisition, sont, le cas échéant, affectés aux postes appropriés du bilan consolidé. Conformément à IFRS 3, Medasys dispose d'un délai de 12 mois depuis la date d'acquisition pour finaliser cette affectation. Le solde non affecté correspond à l'écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont portés à l'actif du bilan sous la rubrique « Ecarts d'acquisition ». Ils sont rattachés à des unités génératrices de trésorerie. En application de la norme IAS 36, ils sont soumis à des tests d'évaluation annuels basés sur des analyses spécifiques établies en fonction des chiffres d'affaires générés par chaque activité pour détecter d'éventuelles pertes de valeur (impairment). Les dépréciations sur les écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

4.1.2.3.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les travaux de développement de logiciels dont les sociétés se réservent la propriété sont immobilisés à leur prix de revient directement attribuable lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- le logiciel ou le procédé est clairement identifié et les coûts qui lui sont imputables peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable ;
- la faisabilité technique du logiciel ou du procédé peut être démontrée ;
- la société a l'intention de produire et de vendre ou d'utiliser le logiciel ou procédé ;

- l'existence d'un marché pour le logiciel ou le procédé peut être démontrée (ou son utilité pour la société en cas d'usage interne);
- des ressources suffisantes existent pour compléter ou commercialiser ou utiliser le logiciel ou procédé;
- la rentabilité du logiciel peut être démontrée avec une probabilité suffisante ;

Les frais de développement immobilisés sont amortis linéairement sur une durée de trois ans suivant l'année de leur activation. Les montants nets des frais de développement engagés à la clôture de l'exercice font l'objet de test de perte de valeur annuel. Les licences et brevets sont amortis en 1 an.

Les autres actifs incorporels acquis lors d'opérations d'acquisition figurent pour leur montant comptable. A chaque clôture d'exercice, ils peuvent individuellement faire l'objet d'une dépréciation pour tenir compte de leur baisse de valeur éventuelle en fonction des éléments obtenus du marché.

Concernant les fonds de commerce, l'appréciation de leur valeur repose sur l'actualisation des critères définis au moment de leur acquisition : suivi des variations de ventes et de marge brute, réalisées et projetées pour chacun d'entre eux. Ils sont très largement dépréciés depuis décembre 2005.

4.1.2.3.3 DEPRECIATIONS DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs non financiers sont soumis à un test de perte de valeur annuel. Ils concernent pour l'essentiel les écarts d'acquisition et les travaux de développement. Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable. Cette valeur recouvrable est constituée par la valeur d'utilité. Elle est réalisée sur la base d'hypothèses réalistes et prudentes. Les 5 premières années sont calculées à partir des chiffres du budget et du plan à moyen terme qui sont ensuite projetés sur les 5 années suivantes. La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie (après IS) attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie in fine. Le taux d'actualisation retenu incluant la prime de risque est de 10%.

4.1.2.3.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition). L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée selon les différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes :

- Installations générales	5 ou 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	5 ans
- Installations techniques, matériels et outillage	5 ans
- Matériel de transport	5 ans

4.1.2.3.5 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute immobilisée est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

4.1.2.3.6 STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours sont évalués au prix de revient selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Une provision pour dépréciation est calculée à la clôture de la période considérée en fonction de l'antériorité des produits achetés.

4.1.2.3.7 PRISE EN COMPTE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET CREANCES

- Biens : Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la livraison des biens et à la réception des services par le client. Dans l'hypothèse où la société doit s'acquitter ultérieurement de certaines obligations liées à ces opérations, une provision pour charge d'exploitation est enregistrée sur l'exercice de réalisation de la vente.
- Licences : Le produit des concessions de licences est enregistré à la date de livraison du programme source, ou « master ». Dans le cas où ces concessions font l'objet d'un échelonnement, le chiffre d'affaires est comptabilisé au moment de la livraison au client final, conformément aux normes de la profession utilisées au niveau international.
- Prestations de services : Le groupe adopte, la méthode préférentielle de l'avancement pour comptabiliser le chiffre d'affaires issu des prestations de services réalisées dans le cadre d'un contrat long terme, qui est conforme aux exigences de la norme IAS 18. Les contrats long terme correspondent aux affaires dont le calendrier d'exécution négocié lors de la mise au point de marché est d'une durée initiale supérieure à 12 mois. Ces marchés font l'objet d'un suivi analytique spécifique permettant d'évaluer avec fiabilité le pourcentage d'avancement réel du marché et la marge dégagée sur l'opération.
- Créances : Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable. Les créances et dettes libellées en devises sont évaluées au cours de clôture de l'exercice, où le cas échéant à leur cours de couverture. Les pertes et gains latents résultant de cette conversion sont inscrits au résultat financier.

4.1.2.3.8 TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires. Les équivalents de trésorerie comprennent les valeurs mobilières de placement qui sont cessibles à très court terme et soumises à des risques négligeables de changement de valeur. Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur valeur de marché. Dans le cas de titres cotés, cette valeur de marché est déterminée sur la base des cours de bourse à la date de clôture de l'exercice. Dans le cas de titres non cotés, cette évaluation est réalisée sur la base des valeurs probables de négociation.

4.1.2.3.9 ACTIONS D'AUTOCONTROLE

Les titres représentatifs du capital de la société mère et détenus par des sociétés consolidées sont portés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les résultats de cession sont portés directement en réserves consolidées.

4.1.2.3.10 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Medasys SA bénéficie de deux subventions d'investissement pour un montant total de 980 654 €.

Elles concernent d'une part un projet de développement de logiciel d'imagerie pour un montant de 367 214 € et d'autre part, pour un montant de 613 440 €, un projet Européen visant à l'amélioration des procédures intelligentes de prescriptions médicamenteuses.

Chacune de ces subventions sera constatée en une fois à l'actif immobilisé en déduction du coût du projet de développement concerné lorsque toutes les obligations contractuelles seront remplies par Medasys SA.

Les versements intermédiaires reçus sont comptabilisés sous forme d'avance.

4.1.2.3.11 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les risques et charges dont l'objet est nettement défini et que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions.

L'engagement en matière de départ en retraite est destiné à faire face aux indemnités conventionnelles correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés et auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ à la retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon une méthode prospective qui prend en compte l'ancienneté, le taux de rotation du personnel, ainsi que des hypothèses de revalorisation et d'actualisation. Les indemnités sont évaluées pour chacun des salariés présents à la clôture de l'exercice en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite, conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel ». Le montant des engagements est évalué en retenant une hypothèse de départ à la retraite à 65 ans. Il tient compte d'un coefficient de présentisme basé sur le turn-over par classes d'âge et d'un taux de charges sociales de 40 % et cela conformément aux modifications apportées par la Loi de financement de la sécurité sociale pour 2008. Les calculs sont actualisés au taux de 4 % et prennent en compte une progression salariale de 2 %. L'espérance de vie des bénéficiaires a été intégrée dans le calcul en prenant en compte la table de mortalité TH0002.

4.1.2.3.12 INSTRUMENTS FINANCIERS

- Couverture du risque de change

N'étant pas exposé de façon significative à des risques de change, par la nature même de ses activités, le Groupe n'a pas mis en place de couverture systématique de ses opérations.

- Couverture du risque de taux

Les emprunts et dettes financières à plus d'un an concernent des emprunts à taux fixe.

Les crédits court terme à moins d'un an sont basés sur le taux de l'Euribor et ne nécessitent pas de couverture du risque de taux.

4.1.2.3.13 IMPOTS DIFFERES

Medasys SA a activé pour la première fois au 31 décembre 2007 le montant des impôts différés actifs. Au 31 décembre 2008, le montant des impôts différés s'établit à 1 037 k€. Les perspectives à moyen terme du groupe permettent d'envisager l'utilisation probable dans les prochaines années des impôts différés actifs.

Les 68 k€ d'impôts différés passifs sont relatifs aux différences temporaires de la société Noesis.

4.1.2.3.14 MODALITES DE CALCUL DU RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net consolidé part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs est présenté hors actions d'autocontrôle.

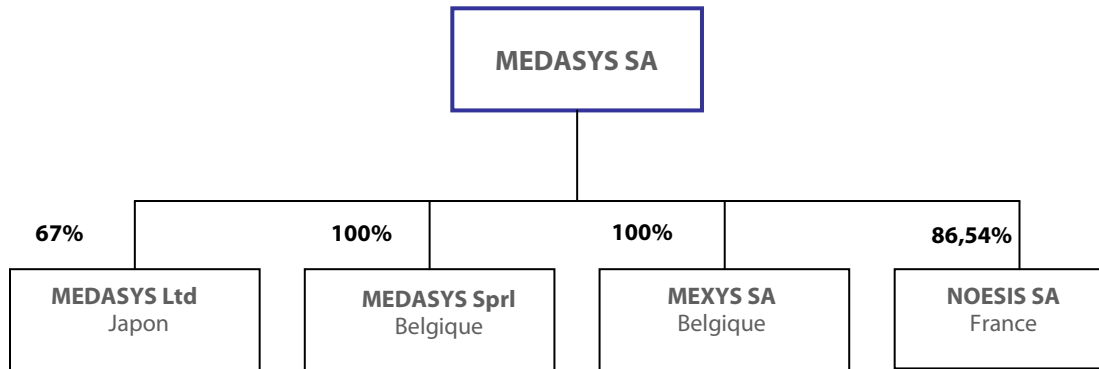
Le résultat par action après dilution est obtenu en divisant le résultat net consolidé part du groupe par le nombre total d'actions émises ou à émettre à la clôture de l'exercice. Ce nombre est déterminé de façon à calculer la dilution maximale possible, en retenant l'ensemble des instruments dilutifs émis, quel que soit leur terme et en excluant les instruments anti-dilutifs ainsi que les actions d'autocontrôle.

4.1.2.3.15 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le tableau des flux de trésorerie est établi en utilisant la méthode indirecte qui met en évidence le passage du résultat à la trésorerie provenant de l'exploitation. La trésorerie comprend les disponibilités et les valeurs de placement. La variation des prêts et dettes vis à vis des filiales non consolidées, ainsi que la variation des concours bancaires courants, sont présentées dans les opérations de financement.

4.1.3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

4.1.3.1 ORGANIGRAMME



4.1.3.2 INFORMATION PRO-FORMA RELATIVE A L'ACQUISITION DE LA SOCIETE MEXYS

La convention de cession d'actions de la société Mexys a été signée le 21 mai 2008 avec une rétroactivité au 1er avril 2008. Dans le cadre de cette convention, une clause de complément de prix a été prévue en fonction de la réalisation d'un niveau de chiffre d'affaires cumulé sur une période de 24 mois, du 1er avril 2008 au 31 mars 2010. Dans l'hypothèse où l'objectif convenu de chiffre d'affaires serait atteint, le complément de prix serait de 500 k€ et pourrait atteindre 650 k€ en cas de dépassement notable. La norme IFRS 3 stipule que les compléments de prix dépendants d'événements futurs doivent être intégrés dans le coût du regroupement d'entreprise à la condition qu'ils soient probables et qu'ils puissent être évalués de façon fiable. Malgré un bon carnet de commande au 31 décembre 2008, le niveau de chiffre d'affaires des neuf premiers mois est en retrait par rapport à nos hypothèses budgétaires. Compte tenu de ce retard initial, le versement d'un complément de prix semble aujourd'hui peu probable sans pour autant remettre en cause les perspectives de développement de cette activité. En conséquence, aucun complément de prix n'a été comptabilisé dans le goodwill. Il s'établit au 31 décembre 2008 à 881 k€. Il est constitué du coût d'acquisition de 672 k€ et des capitaux propres négatifs de Mexys pour 209 k€. La comptabilisation initiale de l'acquisition de Mexys a été établie provisoirement à la date du bilan. L'identification et la détermination des justes valeurs à attribuer aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de Mexys seront finalisées dans les 12 mois à compter de la date d'acquisition, soit au plus tard en avril 2009.

Les impacts de cette acquisition sur les comptes annuels du Groupe sont les suivants :

(€'000)

<i>Compte de résultat</i>	Mexys du 01.04.08 au 31.12.08	Comptes publiés au 31.12.08
Chiffre d'affaires	349	14 707
Résultat opérationnel courant	<191>	621
Résultat net consolidé	<144>	384

<i>Bilan</i>	Mexys du 01.04.08 au 31.12.08	Comptes publiés au 31.12.08
Actif immobilisé	319	5 403
Clients et comptes rattachés	325	7 188
Trésorerie et équivalent de trésorerie	11	5 026
Emprunts et concours bancaires	611	2 580
Total bilan	876	27 280

4.1.3.3 SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

- | | |
|-------------------------|------------------------------------------------------------|
| 1. Société consolidante | 2. MEDASYS SA, (France) |
| 3. Sociétés consolidées | 4. MEDASYS DIGITAL SYSTEMS Sprl, (Belgique) |
| 5. | 6. MEDASYS Ltd, (Japon) |
| 7. | 8. MEDASYS DIGITAL SYSTEMS Inc., (USA) - NB: sans activité |
| 9. | 10. MEXYS SA, (Belgique) |
| 11. | 12. NOESIS SA, (France) |

Toutes les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale

Les principales données chiffrées des sociétés consolidées sont :

	Devises	Exercice 2008		Situation nette au 31.12.08	Exercice 2007		Exercice 2006	
		Chiffre d'affaires	Résultat Net		Chiffre d'affaires	Résultat Net	Chiffre d'affaires	Résultat Net
Medasys SA	000'€	11 670	1 368	15 087	16 265	2 022	10 715	< 250>
Medasys Digital Systems Sprl	000' €	325	< 109>	< 521>	349	< 141>	382	< 312>
Medasys Ltd	Mio' JPY	125	3	32	116	< 8>	170	0
Medasys Digital Systems Inc.	000'US\$	-	-	< 3 237>	-	-	-	-
Mexys SA	000'€	415	< 146>	< 317>	-	-	-	-
Noesis SA	000'€	853	273	617	833	68	-	-

Le 31 décembre 2008, le Groupe a acquis 6,64 % du capital de la société Noesis dans laquelle elle détenait 79,90 % depuis janvier 2007. La société Mexys détenue à 100 % est entrée dans le périmètre de consolidation en avril 2008 .

4.1.3.4 INFORMATIONS SECTORIELLES

4.1.3.4.1 REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES :

Depuis 2005, le Groupe est devenu un pur éditeur de logiciel à destination du monde de la santé.

La très grande majorité de sa clientèle est aujourd'hui constituée par le secteur public hospitalier. Les processus de déploiement et les phases de facturation sont homogènes pour la quasi totalité du chiffre d'affaires et répondent ainsi aux règles et aux exigences du code des marchés publics.

En conséquence, le Groupe est aujourd'hui orienté autour d'un métier unique qui ne se prête pas à une redéfinition d'un nouveau niveau d'information sectorielle.

- par zones géographiques d'implantation, en fonction de la localisation des sociétés et des livraisons :

€'000	Exercice 2008		Exercice 2007		Exercice 2006	
France	12 647	86,0%	15 348	90,9%	9 591	80,3%
Europe	1 169	7,9%	686	4,1%	926	7,8%
Amérasie	891	6,1%	858	5,1%	1 421	11,9%
Total	14 707	100,0%	16 892	100,0%	11 938	100,0%

4.1.3.4.2 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES IMMOBILISATIONS NETTES DU GROUPE, HORS ECARTS D'ACQUISITION :

€'000	Exercice 2008		Exercice 2007		Exercice 2006	
France	5 044	93,4%	5 541	99,4%	5 934	99,4%
Europe	321	5,9%	3	0,1%	4	0,1%
Amérasie	38	0,7%	31	0,6%	32	0,5%
Total	5 403	100,0%	5 575	100,0%	5 970	100,0%

4.1.3.4.3 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU RESULTAT NET PART DU GROUPE

€'000	Exercice 2008		Exercice 2007		Exercice 2006	
France	612	159,4%	3 436	105,5%	< 777>	91,6%
Europe	< 251>	-65,4%	< 139>	-4,3%	< 231>	27,2%
Amérasie	23	6,0%	< 40>	-1,2%	160	-18,9%
Total	384	100,0%	3 257	100,0%	< 848>	100,0%

4.1.4 NOTES RELATIVES AU BILAN CONSOLIDÉ

4.1.4.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

€'000	01.01.08	Acquisitions	Var. périm.	Cessions/Réd.	Inc.du change	31.12.08
Frais de développement	9 257	1 895		< 2 487>		8 665
Concessions et droits similaires	605	12	9	< 7>	3	622
Fonds commercial	344		44			388
Total brut	10 206	1 907	53	< 2 494>	3	9 675
€'000	01.01.08	Dotations	Var. périm.	Reprises	Inc.du change	31.12.08
Frais de développement	4 553	2 254		< 2 487>		4 320
Concessions et droits similaires	577	20	3	< 7>	3	596
Fonds commercial	332	6	27			365
Total amortissements et dépréciations	5 462	2 280	30	< 2 494>	3	5 281
Total net	4 744					4 394

Les frais de développement immobilisés au cours de l'exercice, avant prise en compte du CIR correspondant, s'élèvent à 3 394 k€. Les projets sortis de l'actif et totalement amortis représentent un montant brut de 2 487 k€.

4.1.4.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

€'000	01.01.08	Acquisitions	Var. périm.	Cessions/Réd.	Inc.du change	31.12.08
Construction			188			188
Matériel et outillage industriel	79		5		23	107
Autres immobilisations corporelles	1 191	208	35	< 201>		1 233
Total brut	1 270	208	228	< 201>	23	1 528
€'000	01.01.08	Dotations	Var. périm.	Reprises	Inc.du change	31.12.08
Total amortissements	875	122	29	< 72>	20	974
Total net	395					554

4.1.4.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

€'000	01.01.08	Acquisitions	Var. périm.	Cessions/Réd.	Inc.du change	31.12.08
Prêts	206	24		< 10>		220
Dépôts et cautionnements	232	10	10	< 22>	5	235
Total brut	438	34	10	< 32>	5	455
€'000	01.01.08	Dotations	Var. périm.	Reprises	Inc.du change	31.12.08
Provision pour dépréciation	0					0
Total net	438					455

4.1.4.4 ECARTS D'ACQUISITION

€'000	01.01.08	Acquisitions	Var. périm.	Cessions/Réd.	Inc.du change	31.12.08
Total brut	5 134	881		< 13>		6 002
€'000	01.01.08	Dotations	Var. périm.	Reprises	Inc.du change	31.12.08
Total dépréciation	1 280					1 280
Total net	3 854					4 722

Le total net correspond à Saric International pour 3 841 k€ et à Mexys pour 881 k€.

4.1.4.5 IMPOTS DIFFERES ACTIFS NON COURANTS

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Ecarts temporaires	64	449	-
Retraitements consolidés	157	127	-
Déficits fiscaux	816	481	-
Total	1 037	1 057	-

4.1.4.6 CREANCES A PLUS D'UN AN

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Créances et crédits d'impôts	-	1510	1197
Débiteurs divers	-	-	37
Clients douteux	53	59	115
Total brut	53	1 569	1 349
Provision pour dépréciation	51	56	94
Total net	2	1 513	1 255

4.1.4.7 STOCKS ET EN-COURS

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
En-cours de production	18	-	-
Stock de marchandises	299	193	229
Total brut	317	193	229
Provision pour dépréciation	66	41	12
Total net	251	152	217

4.1.4.8 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Clients	3 526	1 342	1 714
Effets à recevoir	-	4	-
Factures à établir	3 662	4 526	4 120
Total brut	7 188	5 872	5 834
Provision pour dépréciation			
Total net	7 188	5 872	5 834

Medasys a procédé à la décomptabilisation des créances cédées en affacturage. Au 31.12.2008, le montant des créances cédées s'établissait à 2 959 k€.

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
60 jours	2 108	1 325	
60 à 120 jours	1 920	502	n/c
> 120 jours	3 160	4 045	
Total net	7 188	5 872	

Consécutivement à la résiliation de la convention cadre de licence et de distribution, le produit constaté d'avance de 666 k€ comptabilisé au 31 décembre 2007 a été intégralement rapporté au compte de résultat et la créance de 1 M€ HT due par Thales au titre du solde de l'accord particulier relatif au contrat de l'AP-HP qui conformément à la norme IAS 18 n'avait pas été constatée en chiffre d'affaires au 31 décembre 2007, l'a été au cours du premier semestre 2008. Le montant des créances Thales qui s'établit à 1,9 M€ ttc au 31 décembre 2008 devrait être encaissé au cours du premier semestre 2009.

4.1.4.9 AUTRES CREANCES A MOINS D'UN AN

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Acomptes et avoirs non parvenus	61	97	48
Créances sur personnel et organismes sociaux	54	29	23
Créances et crédits d'impôts	2861	194	11
Créances TVA	194	132	162
Débiteurs divers	226	288	265
Produits à recevoir	5	10	615
Total brut	3 401	750	1 124
Provision pour dépréciation		17	39
Total net	3 401	733	1 085

4.1.4.10 TRESORERIE

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Valeurs mobilières de placement	4 125	6 095	3 087
Disponibilités	901	473	554
Total	5 026	6 568	3 641

4.1.4.11 CAPITAUX PROPRES

4.1.4.11.1 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Cf. tableau figurant à la suite du tableau des flux de trésorerie consolidés

4.1.4.11.2 EVOLUTION DU CAPITAL

Afin de rétablir une présentation homogène des différents postes constituant les capitaux propres, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2008 a procédé à une réduction du capital ; celui-ci est désormais de 4 000 000 €, le nombre d'actions en circulation, 13 983 115, demeurant inchangé

4.1.4.11.3 OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

L'Assemblée générale des actionnaires du 30 juin 2003 a approuvé la mise en place d'un nouveau plan d'option de souscription d'actions nouvelles au profit des membres du personnel dans la limite de 2.400.000 options. Ce plan a permis aux intéressés de substituer les options qui leur avaient été accordées dans le cadre des trois précédents plans par un nombre identique d'options de ce 4^e plan. Lors de sa réunion du 1^{er} juillet 2003, le Directoire a attribué la totalité de ces options nouvelles et déterminé qu'elles seront exerçables du 1^{er} janvier 2004 jusqu'au 31 décembre 2009 au prix de 1,77 €.

Les plans antérieurs à 2003 sont aujourd'hui prescrits. Un certain nombre d'options sont également devenues caduques par suite de départs. 2 090 000 options étaient exerçables au 31 décembre 2008.

	Plan 4	2003
Date de l'Assemblée		30-juin-03
Date du conseil d'administr. ou du directoire		1er juillet 2003
Nb. total d'actions pouvant être souscrites		2 400 000
par les mandataires sociaux		1 200 000
par les 10 premiers attributaires salariés		845 000
Point de départ de l'exercice des options		1 ^{er} janvier 2004
Date d'expiration		31 décembre 2009
Prix de souscription		1,77 €
Nombre d'actions souscrites		-
Nombre d'options substituées		-
Nombre d'options exerçables au 31 décembre 2008		2 090 000

4.1.4.12 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET POUR DEPRECIATIONS

€'000	01.01.08	Dotations	Reprises		Variation	Autres	31.12.08
			utilisées	non utilisées	périmètre	variations	
Provisions pour litiges	279	62	4	17			320
Provision retraite	317	31					348
Autres provisions pour risques et charges	200		200				0
Provisions pour risques et charges	796	93	204	17	0	0	668
Dépréciation des immobilisat. incorporelles	332						332
Dépréciation des stocks et en-cours	41	25	40		40		66
Dépréciation des comptes clients	56		5				51
Autres provisions pour dépréciation	17			17			0
Provisions pour dépréciation	446	25	45	17	40	0	449
Total	1 242	118	249	34	40	0	1 117
Dotations et reprises d'exploitation		56	45				
Dotations et reprises diverses		62	204	34			
		118	249	34			

Les provisions pour risques et charges sont principalement de nature sociale.

4.1.4.13 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES A PLUS D'UN AN

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 050	220	36
Avance Coface	-	203	248
Total	1 050	423	284

La Société n'a pas d'emprunts ou de dettes financières à plus de cinq ans.

4.1.4.14 FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES A PLUS D'UN AN

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Avance subventions	463	110	-
Charges à payer	66	86	-
Total	529	196	0

4.1.4.15 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES A MOINS D'UN AN

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Emprunts auprès d'établissements de crédit	360	280	369
Avance Coface	387	-	-
Crédits spot	753	553	800
Soldes créditeurs de banques	-	-	295
Agios courus non échus	30	5	4
Comptes courants	-	-	56
Autres dettes	-	-	31
Total	1 530	838	1 555

L'essentiel des crédits court terme sont basés sur le taux de l'Euribor. L'intégralité de l'endettement est en euro.

4.1.4.16 FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES A MOINS D'UN AN

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Fournisseurs	1 587	1 356	1 764
Effets à payer	21	22	44
Fournisseurs factures non parvenues	311	245	176
Avances et acomptes reçus	6	112	-
Clients, avoirs à établir	11	3	-
Personnel, rémunérations et charges dues	1 173	987	924
Organismes sociaux	1 429	1 341	1 230
Etat, impôt sur les bénéfices	-	-	-
Etat, TVA	1 674	1 386	1 320
Etat, charges à payer	248	292	341
Créditeurs divers	226	208	174
Total	6 686	5 952	5 973

4.1.4.17 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Produits constatés d'avance	221	745	29
Total	221	745	29

4.1.5 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

4.1.5.1 AUTRES PRODUITS ORDINAIRES

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Production immobilisée	3 394	2 828	2 918
Production stockée	< 65>	-	-
Subvention d'exploitation	32	73	43
Transferts de charges	198	257	417
Total	3 559	3 158	3 378

En 2008, au vue des dernières précisions qui sont venues confirmer l'application de la norme IAS 20, le CIR est désormais déduit des actifs qu'il subventionne.

4.1.5.1.1 PRODUCTION IMMOBILISEE

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Frais de développement immobilisés	3 201	2 541	2 505
Frais de personnel	193	287	382
Sous-traitants			
	3 394	2 828	2 887
Livraisons à soi-même	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	31
Total	3 394	2 828	2 918

4.1.5.1.2 TRANSFERT DE CHARGES

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Frais de personnel liés à des litiges	-	41	26
Remboursements de frais et divers	44	56	24
Honoraires liés aux litiges en cours	132	151	136
Frais de restructuration	-	-	230
Frais d'acquisition de titres de participation	22	-	-
Divers	-	9	1
Total	198	257	417

4.1.5.2 DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 402	2 662	2 274
Flux de provisions sur actif circulant	< 20>	< 17>	14
Flux de provisions pour risques et charges	31	15	4
Total	2 413	2 660	2 292

4.1.5.3 RESULTAT FINANCIER

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Revenus des valeurs mobilières de placement	170	177	81
Gains de change	41	2	-
Autres produits financiers	11	8	39
Reprises de provisions pour risques financiers	-	9	< 4>
Perte financières d'actualisation des éléments d'actifs	< 13>	-	-
Intérêts financiers	< 234>	< 225>	< 132>
Pertes de change	< 7>	< 8>	< 22>
Total	< 32>	< 37>	< 38>

4.1.5.4 DIVERS

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Litiges prud'homaux	<23>	-	<57>
Charges liées à la restructuration	-	-	<237>
Frais liés aux litiges en cours	<412>	<392>	<135>
Résultat de cession d'éléments d'actifs	<22>	<368>	<1>
Flux de provisions pour charges exceptionnelles	170	87	48
Produits à recevoir exceptionnels	-	-	629
Produits exceptionnels divers	303	131	80
Divers	<13>	<36>	<20>
Total	3	<578>	307

Les frais liés aux litiges concernent une transaction signée avec un client pour 280 k€ et les honoraires des avocats pour 132 k€. Les produits exceptionnels correspondent à une reprise de provision de 200 k€ liée à la transaction ci-dessus, à des régularisations de comptes de tiers pour 23 k€ et à l'annulation d'une charge à payer de personnel pour 80 k€.

4.1.5.5 IMPOT SUR LES BENEFICES

Medasys SA a activé pour la première fois au 31 décembre 2007 le montant des impôts différés actifs. Au 31 décembre 2008, le montant des impôts différés s'établit à 1 037 K€. Les perspectives à moyen terme du groupe permettent d'envisager l'utilisation probable dans les prochaines années des impôts différés actifs.

Compte tenu de la faible contribution des filiales étrangères aux résultats futurs du groupe, leurs reports déficitaires ne sont pas activés.

4.1.5.5.1 DETAIL DE L'IMPOT

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Impôts sur les bénéfices	<96>	<20>	<16>
Impôts différés	<60>	1 029	-
Total	<156>	1 009	<16>

4.1.5.5.2 CREANCES ET DETTES D'IMPOT

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Créances			
Etat, impôt sur les bénéfices	-	-	11
Crédit d'impôt recherche	2 861	1 704	1 197
Etat, TVA	194	133	162
Total	3 055	1 837	1 370
Dettes			
Etat, impôt sur les bénéfices	-	-	-
Etat, TVA	1 674	1 386	1 320
Etat, charges à payer	248	292	341
Total	1 922	1 678	1 661

Par suite des nouvelles dispositions adoptées par la loi de Finances 2008, la créance liée au Crédit d'Impôt Recherche (CIR) a vu son montant croître de façon significative de 1 704 k€ en 2007 à 2 861 k€ en 2008. Dans le cadre des nouvelles dispositions gouvernementales, cette créance a été intégralement réglée au cours du premier semestre 2009.

4.1.5.5.3 IMPOSITION DIFFEREE

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Déficits ordinaires reportables	2 447	1 443	4 348
Ecart temporels	244	1 347	
Retraitements consolidés	216	297	
Bases d'impôts différés	2 907	3 087	4 348
Taux d'impôt applicable	33,33%	33,33%	33,83%
Impôts différés	969	1 029	1 471

4.1.5.6 RESULTAT DES ACTIVITES ABANDONNEES

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Produit de cession des titres M.I.&S. et Medasys Suisse	-	-	253
Résultat des activités de projets abandonnées en Belgique	-	-	<269>
Total	0	0	<16>

4.1.5.7 RESULTAT PAR ACTION

€'000	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	13 983 115	13 983 115	13 983 115
Incidence pondérée de l'autocontrôle	<39 492>		
Augmentation pondérée du nombre d'actions en circulation			
Nombre d'actions prises en compte pour le calcul du résultat par action	13 943 623	13 983 115	13 983 115
Résultat net par action en €	0,03	0,23	<0,06>
Nombre d'actions prises en compte pour le calcul du résultat par action	13 943 623	13 983 115	13 983 115
Incidence de l'exercice des options 1999			
Incidence de l'exercice des options 2000 A		0	162 500
Incidence de l'exercice des options 2000 B			
Incidence de l'exercice des options 2003	0	2 090 000	2 090 000
Nombre d'actions susceptibles d'être créées	0	2 090 000	2 252 500
Nombre d'actions prises en compte pour le calcul du résultat dilué par action	13 943 623	16 073 115	16 235 615
Résultat net dilué par action en €	0,03	0,20	<0,05>

Au 31 décembre 2008, il n'existait pas de risque de dilution car le prix de souscription des options de 1,77 € est largement supérieur au cours moyen de l'action durant l'exercice 2008.

4.1.6 AUTRES INFORMATIONS

4.1.6.1 ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.1.6.1.1 ENGAGEMENTS DONNES

	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Garantie de déclarations et garantie en faveur de IB Groupe	500	500	500
Gage du fonds de commerce de Mexys au profit de Delta Llod en garantie de ligne de crédit court terme	100		
Promesse de nantissement des titres de Mexys en garantie de l'emprunt HSBC			
Engagement donné en faveur de PIH relatif aux loyers restant à courir jusqu'à la fin du bail	1 280		
Engagement maximum du complément de prix relatif à l'acquisition de Mexys	650		
Cautions données pour le compte de Bluemega Technology	100	100	100
Cautions données aux clients (dont 5 Sicav nanties auprès de la banque HSBC)	133	133	147
Total	2 763	733	747

n'existe pas d'engagements commerciaux ou contractuels significatifs. Tous les engagements hors bilan significatifs figurent ci-dessus.

Le plan de formation de Medasys S.A. inclut les formations éligibles au Droit individuel à la formation (DIF). Ces formations sont dispensées dans le cadre du temps de travail. En conséquence, aucune provision n'est constatée.

4.1.6.1.2 ENGAGEMENTS PRIS EN FAVEUR DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

Indemnité forfaitaire correspondant à une année de rémunération, toutes primes incluses, au cas où il serait mis fin à leur fonction les amenant à quitter le Groupe pour toute autre raison que faute grave.

Conformément à la Loi Tepas (travail, emploi, pouvoir d'achat) du 21 août 2007, des conditions de performance ont été associées à l'octroi de cette indemnité forfaitaire.

4.1.6.1.3 ENGAGEMENTS REÇUS

Aucun engagement hors bilan significatif n'a été reçu par la société.

4.1.6.1.4 CREANCES CEDEES EN AFFACTURAGE

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Montant des créances cédées par Medasys	2 959	3 092	2 736
Total	2 959	3 092	2 736

4.1.7 DONNEES SOCIALES ET AUTRES INFORMATIONS

4.1.7.1 REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS ET DES ORGANES DE CONTROLES

- Le montant global brut des rémunérations des dirigeants comptabilisé au titre de 2008 s'est élevé à 390 488 € à comparer à 360 036 € en 2007.
- Options de souscription d'actions
- Le plan en vigueur ayant été entièrement attribué, il n'y a pas eu d'allocation d'options au cours de l'exercice.
- Jetons de présence : Conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 23 mai 2008, 48 000 € ont été versés en 2008 aux membres du Conseil de surveillance répartis de façon égale entre les cinq membres, soit 9 600 € chacun. Sur autorisation du conseil de surveillance en date du 28 mars 2008, la société a attribué à Monsieur Alexis Westermann, vice-président du conseil de surveillance, une rémunération exceptionnelle d'un montant de 120 000 €, plus 10 000 € d'indemnités forfaitaires pour frais, au titre des missions qui lui ont été confiées dans le cadre d'opérations d'assistance à la conclusion d'accords stratégiques et d'études d'opportunités de croissance externe.

4.1.7.2 EFFECTIFS

(en nombre de salariés)	Medasys sa	Medasys Belgique	Medasys Japon	Mexys sa	Noesis sa	au 31.12.08	au 31.12.07	au 31.12.06
Ingénieurs et cadres	105		1		8	114	116	105
Employés, techniciens et apprentis	14	3	8	10	1	36	18	20
Total	119	3	9	10	9	150	134	125

4.1.7.2.1 CHARGES DE PERSONNEL

Le montant des charges de personnel est de 10 304 k€ à comparer à 9 480 k€ en 2007 et à 9 181 k€ en 2006. L'entrée de Mexys dans le périmètre a impacté les charges de personnel de 296 k€. Le solde correspond à l'augmentation des effectifs de 4 personnes en équivalent temps plein ainsi qu'à l'augmentation moyenne des salaires de 3%.

4.1.7.2.2 REPARTITION GEOGRAPHIQUE (CF. TABLEAU CI-DESSUS)

4.1.7.3 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Dans le cadre de la procédure de médiation actuellement en cours avec Thales, des négociations ont été entamées afin de parvenir à un accord portant sur la cession par Thales de son activité d'intégration de systèmes d'information hospitaliers à Medasys. Ces négociations sont à un stade très avancé. Dans l'hypothèse où elles aboutiraient, elles régleraient définitivement les relations entre les deux sociétés (cf 4.1.1).

La trésorerie du Groupe qui était de 5 M€ au 31 décembre 2008 a été renforcée de 3 M€ en mars 2009 par l'encaissement du crédit d'impôt-recherche.

SFECO & FIDUCIA AUDIT
55, rue Cortambert
75116 Paris

DELOITTE & Associés
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Rapport des Commissaires aux Comptes
Comptes Consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société MEDASYS, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode appliqué au traitement comptable du crédit d'impôt recherche décrit dans la note 4.1.2 de l'annexe

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 4.1.2 expose le changement de méthode appliqué au traitement comptable du crédit d'impôt recherche ;
- La note 4.1.2.3.2 expose les règles et méthodes comptables relatives à l'inscription à l'actif des frais de développement et à leur amortissement ;
- La note 4.1.2.3.1 expose les règles et méthodes comptables d'évaluation des écarts d'acquisition ;
- La note 4.1.5.5.1 expose l'estimation faite par votre société relative à l'activation des impôts différés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société ainsi que des estimations comptables, nous avons vérifié le bien fondé du changement de méthode de comptabilisation du crédit d'impôt recherche et de la présentation qui en est faite, le caractère approprié des autres méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe et avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de l'estimation relative à l'activation des impôts différés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2009
Les Commissaires aux Comptes

SFECO & FIDUCIA AUDIT
Eric THIVIND

Deloitte & Associés
Gabriel ATTIAS



Comptes Annuels de la société MEDASYS SA 2008

Etats financiers sociaux	
Bilan	39
Compte de résultat	40
Annexe aux comptes annuels	
Faits significatifs de l'exercice	41
Règles et méthodes comptables	41
Filiales et participations	44
Notes relatives au bilan	44
Notes relatives au compte de résultat	48
Autres informations	50
Données sociales	50
Evènement postérieur à la clôture	51
Rapport général des Commissaires aux comptes	52
Rapport spécial des Commissaires aux comptes	53
Rapport du Président du Conseil de surveillance sur le contrôle interne	56
Rapport des Commissaires aux comptes sur le Rapport du Président du Conseil de surveillance	58
Organes de direction, de surveillance et de contrôle	59
Résolutions	63

5 ETATS FINANCIERS SOCIAUX

Bilan

€'000	au 31.12.08			au	au
	Brut	Amort. et Prov.	Net	31.12.07	31.12.06
ACTIF				Net	Net
Immobilisations incorporelles	14 211	7 653	6 558	6 208	6 696
Immobilisations corporelles	992	777	215	346	219
Immobilisations financières	15 722	13 892	1 830	945	700
Total actif immobilisé	30 925	22 322	8 603	7 499	7 615
Stocks et en-cours	165	43	122	80	180
Clients et comptes rattachés	6 291	47	6 244	5 486	5 311
Autres créances	3 757		3 757	2 292	2 211
Disponibilités et valeurs mobilières	4 414	12	4 402	6 219	3 578
Charges constatées d'avance	193		193	180	144
Total actif circulant	14 820	102	14 718	14 257	11 424
Comptes de régularisation et assimilés	7		7	33	29
Total de l'actif	45 752	22 424	23 328	21 789	19 068
PASSIF					
Capital			4 000	21 317	21 317
Primes d'émis., de fusion, d'apport			6 976	13 955	13 955
Réserve légale			253	152	152
Autres réserves				863	863
Report à nouveau			1 503	<25 159>	<24 909>
Résultat de l'exercice			1 368	2 022	<250>
Subvention d'investissements			981	367	
Provisions réglementées			6	2	
Total Capitaux propres			15 087	13 519	11 128
Provisions pour risques et charges			328	511	428
Emprunts et dettes financières			1 656	1 122	1 555
Fournisseurs et comptes rattachés			1 757	1 564	1 803
Dettes fiscales et sociales			4 179	4 033	3 769
Autres dettes			150	172	212
Produits constatés d'avance			171	711	15
Total Dettes			7 913	7 602	7 354
Ecart de conversion passif				157	158
Total du passif			23 328	21 789	19 068

Compte de Résultat

€'000	Exercice 2008			Exercice 2007		Exercice 2006		
	France	Export	Total					
Ventes de matériel	380	20	400	3%	797	5%	588	5%
Production vendue de services	10 438	832	11 270	97%	15 468	95%	10 127	95%
Chiffre d'affaires	10 818	852	11 670	100%	16 265	100%	10 715	100%
Production immobilisée			3 122	27%	2 724	17%	2 918	27%
Subvention d'exploitation			11	-	73	-	43	-
Reprises sur amort. et provisions			1 005	9%	49	-	37	-
Transferts de charges			198	2%	257	2%	418	4%
Total des produits d'exploitation			16 006	137%	19 368	118%	14 131	132%
Achats consommés			347	3%	706	4%	411	4%
Autres achats et charges externes			3 329	29%	3 023	19%	3 510	33%
Impôts et taxes			384	3%	431	3%	329	3%
Charges de personnel			8 873	76%	8 235	51%	8 547	80%
Dotations aux amortissements et aux provisions			2 812	24%	4 005	25%	2 441	23%
Autres charges d'exploitation			178	2%	151	1%	75	1%
Total des charges d'exploitation			15 923	136%	16 551	102%	15 313	143%
Résultat d'exploitation			83	1%	2 817	17%	< 1 182>	-11%
Autres intérêts et produits			31	-	23	-	42	-
Reprises sur provisions et transfert de charges			99	1%	32	-	17	-
Différences positives de change			2	-	2	-	-	-
Produits nets sur valeurs mobilières de placement			183	2%	133	1%	81	1%
Total des produits financiers			315	2%	190	1%	140	1%
Intérêts et charges assimilées			203	2%	219	1%	127	1%
Différences négatives de change			7	-	3	-	11	-
Dotations aux amortissements et aux provisions			25	-	460	3%	206	2%
Total des charges financières			235	2%	682	4%	344	3%
Résultat financier			80	-	< 492>	-3%	< 204>	-2%
Résultat courant avant impôts			163	1%	2 325	14%	< 1 386>	-13%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			186	2%	138	1%	695	6%
Produits exceptionnels sur opérations en capital			100	1%	-	-	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges			238	2%	274	2%	411	4%
Total des produits exceptionnels			524	4%	412	3%	1 106	10%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			453	4%	422	3%	448	4%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			164	1%	368	2%	1	-
Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions			127	1%	334	2%	109	1%
Total des charges exceptionnelles			744	6%	1 124	7%	558	5%
Résultat exceptionnel			< 220>	-2%	< 712>	-4%	548	5%
Impôt sur les bénéfices			1 425	12%	409	3%	588	5%
Résultat net			1 368	12%	2 022	12%	< 250>	-2%

5.1 Annexe aux comptes annuels

(Les montants sont exprimés en milliers d'Euros, sauf indication contraire)

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008.

5.1.1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires de Medasys SA a diminué de 28,3 % par rapport à l'année 2007, laquelle avait bénéficié de l'impact positif résultant de l'accord industriel conclu fin mai 2007 avec Thales. Par rapport à l'année 2006, le chiffre d'affaires de Medasys SA a progressé de 8,9 %. Le résultat d'exploitation est légèrement positif avec 83 k€.

En mars 2008, Medasys a annoncé la conclusion d'un accord de partenariat avec Bull pour la diffusion sur le marché national de son système d'information clinique DxCare® auprès des établissements de santé publics et privés de taille moyenne.

En mai 2008, Medasys a acquis la société belge Mexys, qui a développé une solution informatique de pointe pour le suivi de l'anesthésie au sein des établissements hospitaliers.

Afin de rétablir une présentation homogène des différents postes constituant les capitaux propres, l'assemblée générale extraordinaire du 23 mai 2008 a procédé à une réduction de capital, celui-ci s'élevant désormais à 4 000 000 d'euros.

La société a également distribué en juin 2008 le premier dividende de son histoire dans le but d'associer ses actionnaires fidèles. Il s'est élevé à 418 k€.

Consécutivement à la résiliation par Medasys de la convention cadre de licence et de distribution signée avec Thales, le produit constaté d'avance de 666 k€ comptabilisé au 31 décembre 2007 a été intégralement rapporté au compte de résultat. Concernant l'accord particulier de l'AP-HP signé avec Thales, la facture à établir d'un 1 M€ HT constatée en 2007 a été facturée au cours du premier semestre 2008 et la provision qui avait été constatée pour un montant équivalent a été reprise.

5.1.2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, selon le règlement du Comité de la réglementation comptable n°99-03, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthodes

Aucun changement de méthode d'évaluation et de présentation comptable n'est intervenu au cours de l'exercice 2008.

Estimations et jugements

Pour établir ses comptes, Medasys doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Medasys revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles. L'évaluation des frais de développement et des fonds de commerce, les provisions pour risques et charges sont les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et jugements.

5.1.2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais de développement

Les travaux de développement de logiciels dont la société se réserve la propriété sont immobilisés à leur prix de revient lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- le logiciel ou le procédé est clairement identifié et les coûts qui lui sont imputables peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable ;
- la faisabilité technique du logiciel ou du procédé peut être démontrée ;
- la société a l'intention de produire et de vendre ou d'utiliser le logiciel ou procédé ;
- l'existence d'un marché pour le logiciel ou le procédé peut être démontrée (ou son utilité pour la société en cas d'usage interne) ;
- des ressources suffisantes existent pour compléter ou commercialiser ou utiliser le logiciel ou procédé ;
- la rentabilité commerciale du logiciel peut être démontrée avec une probabilité suffisante.

Ils ne comprennent que des charges directes de salaires et de sous-traitance.

Les frais de développement immobilisés sont amortis sur une durée de trois ans suivant l'année de leur activation.

Fonds de commerce

Concernant les fonds de commerce, l'appréciation de leur valeur repose sur l'actualisation des critères définis au moment de leur acquisition : suivi des variations de ventes et de marge brute, réalisées et projetées pour chacun d'entre eux.

Ce poste comprend les fonds de commerce résultant :

- de l'activité " Intégration Santé " acquise auprès de la société NCR, fin novembre 1999, pour 0,3 M€ ;
- des sociétés absorbées par voie de fusion dans Medasys en 2000 (PGP SA pour 1,2 M€ et ISS-Santé SA pour 0,8 M€).

En application du règlement CRC N°2004-06, une dotation aux provisions complémentaire a été comptabilisé pour 60 k€ portant ainsi le niveau de dépréciation à 1 852 k€.

Licences et brevets

Les licences et brevets sont amortis en 1 an.

5.1.2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le système linéaire ou, le cas échéant, dégressif, en respectant les règles fiscales en vigueur en fonction de la durée d'utilisation estimée.

Mode et durée d'amortissement :

- Installations générales	5 ou 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	5 ans
- Installations techniques, matériels et outillage	5 ans
- Matériel de transport	5 ans

5.1.2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres, prêts et avances sont comptabilisés à leurs coûts historiques.

Titres de participation

Les titres de participation et autres titres immobilisés font l'objet d'une provision en cas de dépréciation réelle par rapport à la valeur d'usage (actif net, cours de bourse, rentabilité,...). Cette valeur d'usage a été déterminée selon des critères propres au secteur d'activité de la société.

Les frais d'acquisitions des titres de participations, à savoir les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes, sont incorporés dans le coût d'acquisition de ces titres. Ils sont amortis sur une durée de 5 ans au moyen d'amortissements dérogatoires.

Actions d'autocontrôle

Au 31 décembre 2008, Medasys détenait 123 860 actions d'autocontrôle dont 44 676 ont été acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions du 23.05.08 pour une valeur de 30 125 € et 79 184 actions au titre du contrat de liquidité pour un total de 52 484 €. Une dépréciation de 12 008 € a été constatée au 31.12.08.

5.1.2.4 ACTIF CIRCULANT**Stocks et en-cours**

Les stocks et en-cours sont évalués au prix de revient selon la méthode du "coût unitaire moyen pondéré (C.U.M.P.)".

Les stocks tiennent compte d'un coefficient de frais d'approche sur les achats effectués auprès des fournisseurs étrangers.

Une provision pour dépréciation est calculée à la clôture de l'exercice en fonction de l'antériorité des produits achetés.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leurs coûts historiques et font l'objet d'une provision en cas de dépréciation par rapport à leur valeur d'inventaire.

5.1.2.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

€ '000	01.01.08	Réduction du capital	Affectation du résultat	Dividende versé	Autres variations	Résultat de l'exercice	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Capital social	21 317	<17 317>					4 000	21 317	21 317
Prime d'émission	6 209	<6 209>					0	6 209	6 209
Prime de fusion	3 274	<770>					2 504	3 274	3 274
Prime d'apport	4 472						4 472	4 472	4 472
Réserve légale proprement dite	152		101				253	152	152
Autres réserves	863	<863>					0	863	863
Report à nouveau	<25 159>	25 159	1 502	1			1 503	<25 159>	<24 909>
Résultat de l'exercice	2 022		<1 603>	<419>		1 368	1 368	2 022	<250>
Subventions d'investissements	367				614		981	367	
Provisions réglementées	2				4		6	2	
Total	13 519	0	0	<418>	618	1 368	15 087	13 519	11 128

5.1.2.6 OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en Euros à la date de l'opération. Les pertes et gains de changes afférents aux règlements clients et fournisseurs sont pris en compte dans le résultat financier. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en Euros au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises, hors zone Euros, à ce dernier cours est portée au bilan en "écarts de conversion".

5.1.2.7 CHIFFRE D'AFFAIRES

Biens :

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la livraison des biens et à la réception des services par le client. Dans l'hypothèse où la société doit s'acquitter ultérieurement de certaines obligations liées à ces opérations, une provision pour charge d'exploitation est enregistrée sur l'exercice de réalisation de la vente.

Licences :

Le produit des concessions de licences est enregistré à la date de livraison du programme source, ou « master ». Dans le cas où ces concessions font l'objet d'un échelonnement, le chiffre d'affaires est comptabilisé au moment de la livraison au client final, conformément aux normes de la profession utilisées au niveau international.

Prestations de services :

La société adopte la méthode préférentielle de l'avancement pour comptabiliser le chiffre d'affaires issu des prestations de service réalisées dans le cadre d'un contrat long terme.

Les contrats long terme correspondent aux affaires dont le calendrier d'exécution négocié lors de la mise au point de marché est d'une durée initiale supérieure à 12 mois.

Ces marchés font l'objet d'un suivi analytique spécifique permettant d'évaluer avec fiabilité le pourcentage d'avancement réel du marché et la marge dégagée sur l'opération.

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

€'000	Exercice 2008		Exercice 2007		Exercice 2006	
France	10 818	92,7%	15 459	95,0%	9 591	89,5%
Export	852	7,3%	806	5,0%	1 124	10,5%
Total	11 670	100%	16 265	100%	10 715	100%

5.1.2.8 AUTRES INFORMATIONS

Subventions d'investissements

Medasys bénéficie de deux subventions d'investissement pour un montant total de 980 654 €.

Elles concernent d'une part un projet de développement de logiciel d'imagerie pour un montant de 367 214 € et d'autre part, pour un montant de 613 440 €, un projet Européen visant à l'amélioration des procédures intelligentes de prescriptions médicamenteuses.

Ces subventions seront rapportées au compte de résultat au prorata de la dotation aux amortissements du projet de Développement.

Provisions pour risques et charges

Les risques et charges dont l'objet est nettement défini et que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions.

Charges et produits exceptionnels

Les charges et les produits exceptionnels sont les charges et les produits résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'elles se reproduisent de manière fréquente ou régulière.

Engagements en matière de retraite

L'engagement en matière de départ en retraite est destiné à faire face aux indemnités conventionnelles correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés et auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ à la retraite. Les indemnités sont évaluées pour chacun des salariés présents à la clôture de l'exercice en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite, conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel » ainsi qu'à la recommandation 03-R-01 du Conseil National de la Comptabilité du 1^{er} avril 2003. Le montant des engagements est évalué en retenant une hypothèse de départ à la retraite à 65 ans. Il tient compte d'un coefficient de présentisme basé sur le turn-over par classes d'âge et d'un taux de charges sociales de 40 % et cela conformément aux modifications apportées par la Loi de financement de la sécurité sociale pour 2008. Les calculs sont actualisés au taux de 4 % et prennent en compte un taux d'inflation de 2 %. L'espérance de vie des bénéficiaires a été intégrée dans le calcul en prenant en compte la table de mortalité TH0002.

Au 31 décembre 2008, le montant des engagements liés aux indemnités de départ à la retraite s'élevait à 327 k€. Ces engagements mentionnés pour information ne sont pas provisionnés.

5.1.3 FILIALES ET PARTICIPATIONS

5.1.3.1 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Medasys SA est la société consolidante

€'000	% détenion	Capitaux propres avant résultat au 31.12.2008	Résultat de l'exercice 2008	Avances consenties non remboursées	Cautions données	Chiffre d'affaires 2 008	Valeur des titres détenus Brute nette	
MEDASYS DIGITAL SYSTEMS sprl au capital de 18 592 €	99%	< 412 >	< 109 >	577	-	325	19	-
MEDASYS DIGITAL SYSTEMS Inc.* au capital de 9 520 294 US\$	100%	< 3 479 >	-	3 479	-	-	9 873	-
MEDASYS Ltd. au capital de 36 000 000 JPY	66,67%	232	23	106	-	829	172	172
Mexys SA au capital de 350 000 €	100,00%	< 171 >	< 146 >	153	-	415	672	672
Noesis SA au capital de 100 000 €	86,54%	344	273	-	-	853	239	239

* Sans activité

N.B. Aucun dividende n'a été versé par les filiales

5.1.3.2 ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Participations	10 975	10 283	10 063
Créances rattachées à des participations	4 315	4 095	3 711
Créances clients et comptes rattachés	81	29	38
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9	10	4
Produits financiers	82	17	4
Charges financières	6	415	174

5.1.4 NOTES SUR LE BILAN

5.1.4.1 ACTIF IMMOBILISE BRUT

€'000	01.01.08	Acquisitions	Cessions/Réd.	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Frais de développement	10 613	3 122	2 486	11 249	10 613	11 164
Concessions et droits similaires	569	10	7	572	569	585
Fonds commercial	2 390			2 390	2 390	2 390
Total immobilisations incorporelles	13 572	3 132	2 493	14 211	13 572	14 139
Agencements, installations générales	171	25		196	171	136
Matériel de bureau et informatique, mobilier	906	28	138	796	906	843
Total immobilisations corporelles	1 077	53	138	992	1 077	979
Titres de participations	10 283	692		10 975	10 283	10 063
Créances rattachées aux participations	4 095	240	20	4 315	4 095	3 711
Actions propres du contrat de liquidité	100		100	0	100	-
Prêts	206	24	10	220	206	183
Autres immobilisations financières	213	8	9	212	213	268
Total immobilisations financières	14 897	964	139	15 722	14 897	14 226
Total immobilisations brutes	29 546	4 149	2 770	30 925	29 546	29 344

5.1.4.2 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR ACTIF IMMOBILISE

€'000	01.01.08	Dotations	Reprises	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Frais de développement	5 029	2 706	2 487	5 248	5 029	5 112
Concessions et droits similaires	543	16	6	553	543	540
Total immobilisations incorporelles	5 572	2 722	2 493	5 801	5 572	5 652
Agencements, installations générales	43	34		77	43	116
Matériel de bureau et informatique, mobilier	687	49	36	700	687	644
Total immobilisations corporelles	730	83	36	777	730	760
Total amortissements	6 302	2 805	2 529	6 578	6 302	6 412
Titres de participations	9 947		55	9 892	9 947	9 892
Créances rattachées aux participations	3 993	7		4 000	3 993	3 634
Total immobilisations financières	13 940	7	55	13 892	13 940	13 526
Fonds de commerce	1 792	60		1 852	1 792	1 792
Actions propres	12		12	0	12	-
Total immobilisations incorporelles et financières	1 804	60	12	1 852	1 804	1 792
Total des provisions	15 744	67	67	15 744	15 744	15 318

5.1.4.3 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Clients	2 647	792	1 170
Clients douteux	49	56	115
Factures à établir	3 595	5 690	4 120
Total brut	6 291	6 538	5 405
Provision pour dépréciation	47	1 052	94
Total net	6 244	5 486	5 311

- Consécutivement à la résiliation de la convention cadre de licence et de distribution, le produit constaté d'avance de 666 k€ comptabilisé au 31 décembre 2007 a été intégralement rapporté au compte de résultat et la créance de 1 M€ HT due par Thales au titre du solde de l'accord particulier relatif au contrat de l'AP-HP a fait l'objet d'une reprise sur provision au cours de l'exercice 2008. Le montant des créances Thales qui s'établit à 1,7 M€ TTC au 31 décembre 2008 devrait être encaissé au cours du premiers semestre 2009.

5.1.4.4 AUTRES CREANCES

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Fournisseurs, avoirs non parvenus	21	64	12
Créances sur personnel et organismes sociaux	42	20	15
Créances et crédits d'impôts	2862	1621	1208
Etat, subvention	574	257	-
Créances TVA	144	117	99
Produits à recevoir	3	9	615
Débiteurs divers	111	221	301
Total brut	3 757	2 309	2 250
Provision pour dépréciation		17	39
Total net	3 757	2 292	2 211

5.1.4.5 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

€'000	Solde au Bilan	Valeur de marché au 31.12.08	Provision pour dépréciation
SICAV et FCP	3 829	3 823	12

5.1.4.6 EVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE ET INFLUENCE DE L'EXERCICE DES OPTIONS

€'000	Actions émises ou exerçables	Nombre d'actions après exercice	Montant du capital	Montant des fonds propres sociaux avant résultat	Montant des fonds propres sociaux par action avant résultat	% de dilution possible
au 31 décembre 2006		13 983 115	21 317 121	11 378 086	0,81	
au 31 décembre 2007		13 983 115	21 317 121	11 497 004	0,82	
au 31 décembre 2008		13 983 115	4 000 000	13 719 028	0,98	
Options 2003, exerçables à 1,77€ à partir du 1 ^{er} janvier 2004	2 090 000	16 073 115	4 597 864	17 418 328	1,08	14,95%

5.1.4.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DEPRECIATIONS

€'000	01.01.08	Dotations	Reprises		31.12.08	31.12.07	31.12.06
			utilisées	non utilisées			
Amortissements dérogatoires	2	5			7	2	-
Provisions règlementées	2	5	0	0	7	2	0
Provisions pour pertes de change	32	7			32	7	28
Provisions pour litiges	279	62	4	16	321	279	353
Autres provisions pour risques et charges	200		200		0	200	47
Provisions pour risques et charges	511	69	204	48	328	511	428
Dépréciation des immobilisations incorp.	1 792	60			1 852	1 792	1 792
Dépréciation des immobilisations financières	13 953	6	12	55	13 892	13 953	13 526
Dépréciation des stocks de marchandises	37	6			43	37	12
Dépréciation des comptes clients	1 052			1 005	47	1 052	93
Dépréciation des actions d'autocontrôle		12			12		
Autres provisions pour dépréciation	17			17	0	17	43
Provisions pour dépréciation	16 851	84	12	1 077	15 846	16 851	15 466
Total	17 364	158	216	1 125	16 181	17 364	15 894
Dotations et reprises d'exploitation		6		1 005			
Dotations et reprises financières		25	12	87			
Dotations et reprises exceptionnelles		127	204	33			
		158	216	1 125			

Les provisions pour risques et charges sont principalement de nature sociale à hauteur de 321 k€.

5.1.4.8 CREANCES ET DETTES

€'000	Nature des créances	31.12.08	A un an au plus	A plus d'un an	31.12.07	31.12.06
	Créances rattachées à des participations	4 314	836	3 478	4 095	3 711
	Prêts	220		220	206	183
	Autres immobilisations financières	212		212	213	268
	Clients litigieux	49		49	1 252	115
	Autres créances clients	6 242	6 242	0	5 287	5 290
	Organismes sociaux	42	42	0	20	15
	Etat, impot sociétés	2 862	2 862	0	1 622	1 208
	Etat, TVA	144	144	0	117	99
	Etat, Subvention	574		574	257	-
	Débiteurs divers	135	135	0	293	928
	Charges constatées d'avance	193	193	0	180	144
	Total	14 987	10 454	4 533	13 542	11 961
	Prêts accordés en cours d'exercice	24			23	24
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	10			-	10
€'000	Nature des dettes	31.12.08	A un an au plus	A plus d'un an	31.12.07	31.12.06
	Soldes bancaires créditeurs	553	553	-	553	1 098
	Emprunts à plus d'un an à l'origine	1 098	607	491	565	457
	Depôts et cautionnements reçus	5		5	5	
	Fournisseurs	1 757	1 757	-	1 563	1 803
	Etat, TVA	1 636	1 636	-	1 539	1 313
	Autres impôts et taxes	241	241	-	286	341
	Personnel	1 031	1 031	-	920	885
	Organismes sociaux	1 271	1 271	-	1 288	1 230
	Groupe et associés	58	58	-	56	56
	Créditeurs divers	86	86	-	115	156
	Produits constatés d'avance			-	711	15
	Total	7 736	7 240	496	7 601	7 354
	Emprunts souscrits dans l'exercice	600			204	100
	Emprunts remboursés dans l'exercice	92			95	40

5.1.4.9 DETAIL DES COMPTES DE PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

€'000	Produits à recevoir	31.12.08	31.12.07	31.12.06
	Clients, factures à établir	3 595	5 690	4 120
	Fournisseurs, avoirs à recevoir	21	64	12
	Débiteurs divers, produits à recevoir	2	9	615
	Divers	2	12	15
	Total	3 620	5 775	4 762
€'000	Charges à payer	31.12.08	31.12.07	31.12.06
	Intérêts courus auprès des étés financiers	4	3	4
	Fournisseurs, factures non parvenues	290	223	176
	Personnel	962	858	779
	Organismes sociaux	592	600	475
	Etat	241	286	341
	Associés	58	56	56
	Charges diverses		19	19
	Total	2 147	2 045	1 850

5.1.4.10 DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

€'000	Produits constatés d'avance	31.12.08	31.12.07	31.12.06
	Produits constatés d'avance	171	711	15
	Total	171	711	15
€'000	Charges constatées d'avance	31.12.08	31.12.07	31.12.06
	Loyers	88	88	68
	Sous-traitance	51	47	44
	Publicité et documentation	9	5	4
	Entretiens et réparations	21	20	17
	Frais de recrutement	7	4	-
	Assurances	4	4	4
	Divers	13	12	7
	Total	193	180	144

5.1.5 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1.5.1 PRODUCTION IMMOBILISEE

€'000		31.12.08	31.12.07	31.12.06
Frais de developpement immobilisés	Frais de personnel	2 929	2 437	2 505
	Charges externes	193	286	382
		3 122	2 723	2 887
Livraisons à soi-même	Immobilisations corporelles		1	31
	Total	3 122	2 724	2 918

5.1.5.2 TRANSFERT DE CHARGES

€'000		31.12.08	31.12.07	31.12.06
	Remboursement d'assurances		9	8
	Indemnités Fongécif	16	47	16
	Frais de personnel liés à des litiges	23	41	26
	Frais de restructuration	-	-	231
	Honoraires liés aux litiges en cours	132	151	136
	Frais d'acquisition des titres de la société Mexys	22	-	-
	Divers	5	9	1
	Total	198	257	418

5.1.5.3 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

€'000		31.12.08	31.12.07	31.12.06
	Dotations aux amort. sur immobilisations corp.et incorp.	2 806	2 972	2 390
	Dotations aux provisions sur immobilisations financières	6	460	202
	Dotations aux provisions sur actif circulant	6	1 032	51
	Dotations aux provisions des amortissements dérogatoires	5		
	Dotations aux prov. pour dép.des immo. incorporelles	60	-	-
	Dotations aux autres provisions pour dépréciation	12	-	4
	Dotations aux provisions pour risques et charges	69	334	109
	Total	2 964	4 798	2 756

5.1.5.4 DETAIL DU RESULTAT FINANCIER

€'000	Produits financiers	31.12.08	31.12.07	31.12.06
	Produits d'intérêts financiers	28	21	41
	Intérêts moratoires reçus	3	2	1
	Reprises de provisions pour dépréciat. des actions propres	12	-	-
	Reprises de provisions pour dépréciat. des titres de filiales	55	-	-
	Reprises de provisions pour dépréciation des OPVCM	-	4	-
	Reprises de provisions pour perte de changes	32	28	17
	Différences positives de changes	2	2	-
	Produits sur cessions de valeurs mobilières	183	133	81
	Transfert de charges financières	-	-	-
	Total	315	190	140

€'000	Charges financières	31.12.08	31.12.07	31.12.06
	Intérêts et charges assimilées	203	219	127
	Différences négatives de changes	7	3	11
	Dotations aux provisions pour risques	7	33	28
	Dotations pour dépréciation des valeurs mobilières	12	12	4
	Dotations pour dépréciat. des titres et créances de filiales	6	415	174
	Total	235	682	344

5.1.5.5 DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

€'000	Produits exceptionnels	31.12.08	31.12.07	31.12.06
	Remise de majorations	1	37	-
	Autres régularisation des comptes de tiers	105	94	79
	Reprise de frais de personnel à payer	80	-	-
	Produits à recevoir sur litige en cours	-	-	613
	Produits s/cessions d'immobilisations corp. et incorp.	100	-	-
	Reprises de provisions pour litiges et dépréciations	238	274	411
	Divers	-	7	3
	Total	524	412	1 106

€'000	Charges exceptionnelles	31.12.08	31.12.07	31.12.06
	Pénalités et majorations	3	15	13
	Autres régularisations comptes de tiers	16	-	5
	Frais liés aux litiges en cours	303	240	57
	Charges liées à la restructuration	-	-	145
	Honoraires liés aux litiges en cours	132	151	228
	Valeur comptable des immo. corporelles et incorp. cédées	101	368	1
	Mali de cession des actions propres	63	-	-
	Dotations aux provisions des amortissements dérogatoires	5	-	-
	Dotations aux provisions pour dépréciation	60	2	-
	Dotations aux provisions pour risques exceptionnels	61	332	109
	Divers	-	16	-
	Total	744	1 124	558

5.1.5.6 AUTRES INFORMATIONS

5.1.5.6.1 ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.5.6.1.1 Engagements donnés

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Garantie de déclarations et garantie en faveur de IB Group	500	500	500
Gage du fonds de commerce de Mexys au profit de Delta Llod en garantie de ligne de crédit court terme	100		
Promesse de nantissement des titres de Mexys en garantie de l'emprunt HSBC			
Engagement maximum du complément de prix relatif à l'acquisition de Mexys	650		
Cautions données aux clients (dont 5 Sicav HSBC nanties)	133	133	147
Cautions données pour le compte de BlueMega Technology	100	100	100
Engagements en matière de retraite	326	297	284
Total	1 809	1 030	1 031

Le nombre d'heures acquis par les salariés au titre du Droit Individuel à la formation s'établit au 31 décembre 2008 à 8 172 heures.

Il n'existe pas d'engagements commerciaux ou contractuels significatifs.

Tous les engagements hors bilan significatifs figurent ci-dessus.

5.1.5.6.1.2 Engagements pris en faveur des membres du Directoire

Indemnité forfaitaire correspondant à une année de rémunération, toutes primes incluses, au cas où il serait mis fin à leur fonction les amenant à quitter le Groupe pour toute autre raison que faute grave.

Conformément à la Loi Tepas (travail, emploi, pouvoir d'achat) du 21 août 2007, des conditions de performance ont été associées à l'octroi de cette indemnité forfaitaire.

5.1.5.6.1.3 Créances cédées en affacturage

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Montant des créances cédées	2 959	3 092	2 736

5.1.5.6.2 CREDIT-BAIL

€'000	Valeur d'acquisition des biens	Cumul des redevances payées au titre des exercices précédents	Redevances payées au cours de la période	Redevances restant à payer à 1 an	Redevances restant à payer de 1 à 5 ans	Total restant à payer	Valeur résiduelle
Matériel de bureau et informatique	182	9	46	56	122	178	
Matériel de transport	149	17	35	35	32	67	44
Total	331	26	81	91	154	245	44

5.1.5.6.3 IMPOT SUR LES SOCIETES

5.1.5.6.3.1 Suivi des déficits reportables

€'000	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Déficits ordinaires reportables	2 447	1 443	4 348

5.1.5.6.3.2 Ventilation de l'impôt

Le produit d'impôt de 1 425 k€ résulte du crédit d'impôt recherche dégagé au titre de l'exercice.

5.1.5.7 DONNEES SOCIALES

5.1.5.7.1 REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET DES ORGANES DE CONTROLE

- Le montant global brut des rémunérations des dirigeants comptabilisé au titre de 2008 s'est élevé à 390 488 € à comparer à 360 036 € en 2007.
- Options de souscription d'action :
- Le plan en vigueur ayant été entièrement attribués, Il n'y a pas eu d'allocation d'options au cours de l'exercice.
- Jetons de présence : Conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 23 mai 2008, 48 000 € ont été versés en 2008 aux membres du Conseil de surveillance répartis de façon égale entre les cinq membres, soit 9 600 € chacun. Sur autorisation du conseil de surveillance en date du 28 mars 2008, la société a attribué à Monsieur Alexis Westermann, vice-président du conseil de surveillance, une rémunération exceptionnelle d'un montant de 120 000 €, plus 10 000 € d'indemnités forfaitaires pour frais, au titre des missions qui lui ont été confiées dans le cadre d'opérations d'assistance à la conclusion d'accords stratégiques et d'études d'opportunités de croissance externe.

5.1.5.7.2 EFFECTIFS

(en nombre de salariés)	31.12.08	31.12.07	31.12.06
Ingénieurs et cadres	105	94	96
Employés, techniciens et apprentis	14	20	19
Total	119	114	115

5.1.5.7.3 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

€'000	Sfeco & Fiducia Audit						Deloitte & Associés.					
	Montant			%			Montant			%		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	58	48	57	69%	100%	100%	69	60	45	100%	100%	100%
Autres prestations directement liées	26			31%								

5.1.5.8 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Dans le cadre de la procédure de médiation actuellement en cours avec Thales, des négociations ont été entamées afin de parvenir à un accord portant sur la cession par Thales de son activité d'intégration de systèmes d'information hospitaliers à Medasys. Ces négociations sont à un stade très avancées. Dans l'hypothèse où elles aboutiraient, elles régleraient définitivement les relations entre les deux sociétés (cf 4.1.1).

La trésorerie de Medasys qui était de 5 M€ au 31 décembre 2008 a été renforcée de 3 M€ en mars 2009 par l'encaissement du crédit d'impôt-recherche.

SFECO & FIDUCIA AUDIT
55, rue Cortambert
75116 Paris

DELOITTE & Associés
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Rapport général des Commissaires aux Comptes

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MEDASYS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note 5.1.2.1. de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'inscription à l'actif des frais de développement et à leur amortissement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, aux participations réciproques et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly, le 30 avril 2009
Les Commissaires aux Comptes

SFECO & FIDUCIA AUDIT
Eric THIVIND

Deloitte & Associés
Gabriel ATTIAS

SFECO & FIDUCIA AUDIT
55, rue Cortambert
75116 Paris

DELOITTE & Associés
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS DE L'EXERCICE ET POSTERIEUREMENT A L'EXERCICE

En application de l'article L.225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Avec la société MEXYS

Convention de trésorerie

Nature et objet:	Par acte signé en date du 30 septembre 2008, votre société a conclu avec sa filiale belge une convention de trésorerie prévoyant la mise à disposition réciproque des excédents de trésorerie.
Modalités:	Cette convention a pris effet rétroactivement au 12 juin 2008 pour une période allant jusqu'au 31 décembre 2008 ; elle est renouvelable annuellement par tacite reconduction. Le taux de rémunération est de 4 % l'an. Les produits comptabilisés au titre de cette convention pour l'exercice 2008, se sont élevés à un montant de 3.321 €.
Conseil de Surveillance ayant autorisé la convention :	Conseil en date du 30 septembre 2008
Personnes concernées :	Jean-Marie LUCANI, Président du Directoire Alexis WESTERMANN, Vice-Président du Conseil de Surveillance.

Avec Monsieur Alexis WESTERMANN

Convention de rémunération de missions exceptionnelles

Nature et objet :	Votre société a attribué à Monsieur Alexis WESTERMANN, une rémunération exceptionnelle d'un montant de 120.000 € au titre des missions qui lui ont été confiées dans le cadre d'opérations d'assistance à la conclusion d'accords stratégiques et d'études d'opportunités de croissance externe ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de 10.000 €.
Modalités :	La charge comptabilisée au titre de cette rémunération s'est élevée à un montant de 130.000 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.
Conseils de Surveillance ayant autorisé la convention :	Conseil en date du 28 mars 2007.
Personne concernée :	Alexis WESTERMANN, Vice-Président du Conseil de Surveillance.

Engagement pris en faveur des membres du Directoire***Convention conclue avec Monsieur Jean-Marie LUCANI***

Nature et objet :	<p>Dans un souci de mise en conformité avec les dispositions de la loi TEPA du 21 août 2007, votre Conseil de Surveillance en date du 30 mars 2009 a entériné les dispositions proposées par le Comité des Rémunérations, ci-après décrites, par lesquelles, le Conseil de Surveillance pourrait décider de verser une indemnité aux membres du Directoire, à raison de la cessation de leurs mandats sociaux, dans les cas suivants, sauf faute grave ou lourde et hors accident économique mettant gravement en péril l'avenir de la société :</p> <ul style="list-style-type: none"> - révocation en cours de mandat ; - cessation de fonction imposée au Président du Directoire avant l'échéance de son mandat actuel (27 décembre 2012) dès lors qu'il ne réunirait pas à cette date les conditions lui permettant de faire valoir ses droits à la retraite à taux plein ; - fusion ou changement de contrôle entraînant le départ des membres du Directoire. <p>Les dispositions susvisées s'appliquent sous réserve de la réalisation de la condition de performance fixée par le Conseil de Surveillance.</p>
Modalités :	<p>L'indemnité serait égale à une fois la moyenne annuelle des sommes perçues par les membres du Directoire à titre de rémunération globale (bonus inclus) au cours des deux derniers exercices clos.</p> <p>La condition de performance serait réputée atteinte dans les cas où le taux moyen de réalisation des objectifs annuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de profitabilité annuelle pour Jean-Marie LUCANI, fixés par le Conseil de Surveillance serait égal ou supérieur à 80 % au cours des deux derniers exercices clos. <p>Dans le cas contraire, aucune indemnité ne serait due.</p> <p>Le présent dispositif se substitue à celui qui était en vigueur jusque là et qui avait été renouvelé par le Conseil de Surveillance du 28 mars 2008.</p> <p>Cette convention n'a pas produit d'effet sur l'exercice 2008.</p>
Personne concernée :	Jean-Marie LUCANI, Président du Directoire

Convention conclue avec Monsieur Vincent BOUSQUET

Nature et objet :	<p>Dans un souci de mise en conformité avec les dispositions de la loi TEPA du 21 août 2007, votre Conseil de Surveillance en date du 30 mars 2009 a entériné les dispositions proposées par le Comité des Rémunérations, ci-après décrites, par lesquelles, le Conseil de Surveillance pourrait décider de verser une indemnité aux membres du Directoire, à raison de la cessation de leurs mandats sociaux, dans les cas suivants, sauf faute grave ou lourde et hors accident économique mettant gravement en péril l'avenir de la société :</p> <ul style="list-style-type: none"> - révocation en cours de mandat ; - fusion ou changement de contrôle entraînant le départ des membres du Directoire. <p>Les dispositions susvisées s'appliquent sous réserve de la réalisation de la condition de performance fixée par le Conseil de Surveillance.</p>
Modalités :	<p>L'indemnité serait égale à une fois la moyenne annuelle des sommes perçues par les membres du Directoire à titre de rémunération globale (bonus inclus) au cours des deux derniers exercices clos.</p> <p>La condition de performance serait réputée atteinte dans les cas où le taux moyen de réalisation des objectifs annuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de réalisation de chiffre d'affaires pour Vincent BOUSQUET, fixés par le Conseil de Surveillance serait égal ou supérieur à 80 % au cours des deux derniers exercices clos. <p>Dans le cas contraire, aucune indemnité ne serait due.</p> <p>Le présent dispositif se substitue à celui qui était en vigueur jusque là et qui avait été renouvelé par le Conseil de Surveillance du 28 mars 2008.</p> <p>Cette convention n'a pas produit d'effet sur l'exercice 2008.</p>
Personne concernée :	Vincent BOUSQUET, Membre du Directoire

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE :

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec la société NOESIS

Convention d'assistance

Nature et objet: Par acte signé en date du 19 juin 2007, votre société a conclu avec sa filiale NOESIS, une convention d'assistance vous confiant, dans le cadre de l'animation et de la coordination du Groupe, un ensemble de missions de direction, de conseils et de tâches administratives ainsi que de prestations liées à l'hébergement de cette société.

Modalités: Cette convention a pris effet le 1er mai 2007 pour une durée allant jusqu'au 31 décembre 2007 moyennant un coût mensuel forfaitaire de 950 € ; elle est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Les produits comptabilisés au titre de cette convention pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, se sont élevés à un montant de 11.400 €.

Convention de sous-location

Nature et objet: Par acte signé en date du 25 juin 2007, votre société a conclu avec sa filiale une convention de sous-location d'un espace de bureau d'une surface d'environ 150 m², situé dans le nouvel immeuble occupé par MEDASYS.

Modalités: Cette convention est consentie pour une durée de 12 années à compter du 1er avril 2007, moyennant un loyer de base annuel de 18.000 € hors taxes et hors charges.

Les produits comptabilisés au titre de cette convention pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, se sont élevés à un montant de 18.000 € au titre des byers et de 4.500 € au titre des charges locatives.

Avec la société MEDASYS s.p.r.l

Convention de gestion

Nature et objet: Votre société a conclu avec sa filiale belge une convention de gestion lui confiant la Direction générale, financière et administrative de cette dernière.

Modalités: Cette convention a une durée d'un exercice social, renouvelable. Elle est rémunérée à un taux de 4% du chiffre d'affaires.

Les produits comptabilisés au titre de cette convention pour l'exercice 2008, se sont élevés à un montant de 9.337 €.

Convention de moyens logistiques

Nature et objet: Votre société a conclu avec sa filiale belge une convention de moyens logistiques prévoyant une mise à disposition de moyens matériels et humains nécessaires aux activités de cette dernière, notamment dans le domaine commercial.

Modalités: Cette convention a une durée d'un an, renouvelable. Elle est rémunérée en fonction des prestations effectuées.

Cette convention n'a pas produit d'effet sur l'exercice 2008.

Convention de trésorerie

Nature et objet: Votre société a conclu avec sa filiale belge une convention de trésorerie prévoyant la mise à disposition réciproque des excédents de trésorerie.

Modalités: Cette convention a une durée d'un an, renouvelable. Le taux de rémunération est de 4 % l'an.

Les produits comptabilisés au titre de cette convention pour l'exercice 2008, se sont élevés à un montant de 23.667 €.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 30 avril 2009
Les Commissaires aux Comptes

Rapport du Président du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et les principes de détermination des rémunérations des mandataires sociaux.

Le présent rapport, établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de Commerce, a pour objet de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et du Directoire, des dispositions prises par Medasys en matière de contrôle interne et de gestion des risques ainsi que des principes et règles arrêtés par le Conseil de surveillance pour déterminer les rémunérations et avantages en nature accordés aux mandataires sociaux.

Ce rapport a été discuté et approuvé par le Conseil de surveillance de la société lors de la séance du 30 mars 2009.

En matière de Code de Gouvernance d'Entreprise, Medasys a choisi de se référer aux recommandations du Code de Gouvernement d'entreprise de l'AFEP et du MEDEF. Les cas d'exceptions au référentiel sont mentionnés dans le présent rapport.

1) Informations relatives au gouvernement d'entreprise

La société Medasys est une société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance. Le Conseil de surveillance est composé de 5 membres. Il s'agit de Monsieur Yves Couillard, Monsieur Alexis Westermann, Monsieur Robert Berthoumieux, Madame Gisèle Lucani, Monsieur Jean-Mounet. Monsieur Yves Couillard préside le Conseil de Surveillance. Monsieur Alexis Westermann assure les fonctions de Vice-Président. Conformément à la définition du rapport Bouton, Messieurs Yves Couillard, R. Berthoumieux et Jean Mounet sont des mandataires sociaux indépendants. Il est précisé qu'aucun membre du Conseil de Surveillance n'a de contrat de travail avec une société du Groupe Medasys.

Les mandats des membres du Conseil de surveillance ont, conformément aux dispositions légales et statutaires, une durée de six ans. Compte tenu des spécificités du domaine d'activité du Groupe, l'édition de logiciel, et de la volonté du Conseil d'inscrire son action dans une perspective de long terme, le Conseil n'a pas souhaité suivre sur ce point le Code de Gouvernement d'entreprise qui préconise que la durée des mandats n'excède pas quatre ans.

Les membres du Conseil de surveillance sont convoqués aux réunions conformément à l'article 14 des statuts de la société et peuvent exercer leur droit d'information conformément à la réglementation en vigueur.

Le Conseil de surveillance se réunit, fonctionne et délibère conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur. Il se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Il exerce, en toute indépendance, un contrôle permanent de la gestion du Directoire. Il établit chaque année un rapport relatif aux comptes de l'exercice et le présente à l'assemblée générale annuelle.

Le Conseil de surveillance se réunit au moins quatre fois par an pour prendre connaissance des comptes trimestriels et chaque fois que cela s'avère nécessaire en fonction des décisions à prendre.

En 2008, le Conseil de surveillance s'est réuni à quatre reprises (cinq fois en 2007), les 14 janvier, 28 mars, 30 septembre et 8 décembre. Le taux de présence de ses membres s'est établi à 100% au cours de l'exercice.

Les représentants du personnel assistent systématiquement à toutes les réunions du Conseil de surveillance.

Les Commissaires aux comptes sont régulièrement convoqués aux réunions du Conseil qui examinent les comptes semestriels et annuels et sont invités à assister à toutes les séances du Conseil de surveillance.

2) Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et du Directoire

L'article 13 des statuts stipule que le Directoire est investi à l'égard des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et assemblées d'actionnaires.

Le Conseil de surveillance a constitué en 2003 un Comité de rémunération composé de Messieurs Yves Couillard et Robert Berthoumieux, tous deux mandataires sociaux indépendants. Il se réunit une fois par an pour fixer la rémunération des dirigeants, déterminer les modalités d'intéressement de ces derniers en liaison avec la réalisation d'objectifs chiffrés, dont l'objet peut varier d'un exercice à l'autre suivant la stratégie poursuivie par la société, et proposer le montant des jetons de présence qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

Le Code de Gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF recommande la constitution d'un comité de sélection des nominations et d'un comité d'audit. Medasys estime que compte tenu de la taille du Groupe, ces comités ne sont pas nécessaires.

Un comité de direction se réunit chaque mois. Il est composé des responsables opérationnels de la société (Président du Directoire, Directeur des Activités Internationales, Directeur Général Opérations France, Directeur R&D, Directeur Stratégie Produits, Directeur Qualité et Directeur Administratif et Financier). Le rôle du comité de direction consiste à mettre en œuvre la stratégie de l'entreprise et à prendre des décisions partagées sur les domaines opérationnels. Par ailleurs, les dépenses occasionnées par les différentes fonctions de l'entreprise sont mises sous contrôle principalement par : la procédure « Guide d'achat de produits et de services », et une comptabilité analytique qui met sous contrôle les dépenses des différentes fonctions de l'entreprise.

3) Procédures de contrôle interne et gestion des risques

Le contrôle interne est un processus destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations ;
- la fiabilité des informations financières ;
- la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur.

L'atteinte de ces objectifs s'appuie sur des procédures destinées à assurer le respect des politiques de gestion, la sauvegarde des actifs de la société, la prévention et la détection des fraudes et des erreurs, l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables ainsi que l'établissement, en temps voulu, d'informations comptables et financières fiables.

Le contrôle interne a, entre autres, pour objectif de prévenir et de maîtriser les risques, tant ceux résultant de l'activité de l'entreprise que les risques d'erreurs et de fraudes. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant pas fournir une assurance absolue que les risques d'erreurs ou de fraudes sont totalement maîtrisés ou éliminés.

La société Medasys bénéficie d'une certification ISO9001 : 2000.

D'une façon générale, le contrôle interne s'articule sur les délégations de pouvoirs et la séparation des fonctions.

Les risques opérationnels de la société, de par son activité, sont principalement ceux liés à l'exécution des contrats et des marchés publics : risques de dépassement de délais, risques de dépassement de coûts, risques techniques, l'ensemble faisant l'objet d'un suivi permanent par les opérationnels et soumis aux procédures de réception des clients.

Des comités de direction exceptionnels peuvent se réunir à tout moment à la demande de la direction opérationnelle afin d'analyser des situations ponctuelles critiques. En fonction du niveau de risque détecté, le comité de direction peut se faire assister de Conseillers juridiques externes.

La société ne présente pas de risque majeur, notamment en termes d'environnement ou de santé publique.

La gestion des ressources humaines est organisée par filiale sous le contrôle du Groupe. Chaque filiale applique les dispositions réglementaires locales en vigueur en s'appuyant sur les compétences de spécialistes de la profession.

Les litiges importants relatifs au personnel sont suivis au niveau du Groupe avec l'appui systématique d'avocats spécialisés.

Les éléments de rémunérations fixes et variables de la paie sont systématiquement approuvés par la Direction Générale.

Pour nous assurer du bon respect de nos procédures concernant le cycle « achat », nous avons demandé à la société Dextral de réaliser un audit début 2009. Cet audit a mis en évidence un certain nombre d'actions d'amélioration que nous mettrons en œuvre au cours de l'exercice.

Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière

S'agissant des risques liés à l'établissement d'informations comptables et financières erronées, la société s'est dotée des moyens de gestion appropriés, y inclus un système de contrôle de gestion analytique. Elle pratique des arrêtés comptables mensuels intégrant systématiquement des rapprochements bancaires.

Chaque filiale est responsable de la production de ses états financiers, du suivi de ses performances par rapport au budget, et de la gestion de son besoin en fonds de roulement. La direction financière du Groupe examine les performances dans ces domaines et conseille les directions locales sur les corrections des écarts et anomalies éventuelles.

L'élaboration des comptes consolidés est réalisée par les services internes. Leur établissement est facilité par une structure juridique simple et des flux intra-Groupe isolés.

La société a procédé en 2004 à une refonte complète du manuel de procédures comptables afin de renforcer la séparation des fonctions, adapter les procédures de reporting à la nouvelle organisation par Business Unit et formaliser certains contrôles de prévention et de détection liés notamment à notre procédure de clôture.

4) Détermination de la rémunération des dirigeants et des mandataires sociaux

Medasys a choisi de se référer aux recommandations de l'AFEP et du MEDEF d'octobre 2008 concernant la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 23 mai 2008, 48 000 € ont été versés en 2008 aux membres du Conseil de surveillance répartis de façon égale entre les cinq membres, soit 9 600 € chacun. Des comparaisons ont montré que ces montants se situaient dans la fourchette des sociétés de même importance.

Sur autorisation du Conseil de surveillance en date du 28 mars 2008, la société a attribué au Vice-Président du Conseil de surveillance, une rémunération exceptionnelle d'un montant de 120 000 €, plus 10 000 € d'indemnités forfaitaires pour frais, au titre des missions qui lui ont été confiées dans le cadre d'opérations d'assistance à la conclusion d'accords stratégiques et d'études d'opportunités de croissance externe.

Le Président du Directoire est rémunéré au titre de son mandat social. Il n'a pas de contrat de travail. Le second membre du Directoire bénéficie principalement d'un contrat de travail et à titre accessoire d'une rémunération pour son mandat social.

La détermination de la politique de rémunération des dirigeants relève de l'appréciation du Conseil de surveillance qui en fixe les principes généraux fondés non seulement sur la pratique des marchés dans des secteurs comparables mais encore sur la taille de l'entreprise eu égard notamment à son chiffre d'affaires et à ses effectifs.

La rémunération versée aux dirigeants comporte une partie fixe et une partie variable. La partie fixe de la rémunération tient compte du niveau des responsabilités, de l'expérience et de la performance. La partie variable est déterminée au regard de la réalisation des objectifs de performance globale de la société et des événements liés à chaque exercice.

Le Conseil de surveillance a reconduit les dispositions relatives à l'octroi aux membres du Directoire d'une indemnité forfaitaire égale à une année de leur rémunération fixe, toutes primes incluses, au cas où il serait mis fin à leurs fonctions les amenant à quitter le Groupe pour toute autre raison que faute grave. Conformément à la Loi Tépà (travail, emploi, pouvoir d'achat) du 21 août 2007, des conditions de performance ont été associées à l'octroi de cette indemnité forfaitaire. Cet engagement sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 15 mai 2009.

Le Code de Gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF recommande que les éléments de rémunérations des dirigeants soient publiés immédiatement après la réunion du Conseil les ayant arrêtés. Medasys estime que les rémunérations doivent être analysées en fonction des résultats de l'exercice considéré et donc publiées dans le cadre du rapport annuel.

5) Participation des Actionnaires à l'Assemblée Générale

Tout actionnaire, quel que soit le nombre de ses actions, peut prendre part à l'assemblée, se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint, ou voter par correspondance.

Pour assister, se faire représenter ou voter par correspondance :

- les titulaires d'actions nominatives doivent être inscrits en compte à la société trois jours ouvrés au moins avant la date de la réunion ;
- les propriétaires d'actions au porteur doivent remettre, cinq jours au moins avant la date de la réunion, le certificat de l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité de leurs titres jusqu'à la date de l'assemblée au siège social de la société.

Des formulaires de pouvoirs et de vote par correspondance sont à la disposition des actionnaires au siège social et seront adressés à tout actionnaire qui en fera la demande au plus tard le 12 mai 2009. Les formulaires non parvenus à la société le 12 mai 2009 au plus tard ne pourront être pris en compte.

Le présent avis vaut avis de convocation sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour de l'assemblée à la suite de l'inscription de projets de résolutions présentés par les actionnaires.

6) Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

Il n'existe pas à la connaissance de la société d'éléments, notamment ceux relatifs à la structure du capital de nature à avoir une incidence en cas d'offre publique. De même, les règles de nomination et de révocation des membres du Conseil de Surveillance sont soumises aux règles de droit commun.

Yves Couillard

SFECO & FIDUCIA AUDIT
55, rue Cortambert
75116 Paris

DELOITTE & Associés
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Rapport des Commissaires aux Comptes établi
en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce
sur le rapport du Président du Conseil de surveillance de la société MEDASYS**

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société MEDASYS et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2009
Les Commissaires aux Comptes

SFECO & FIDUCIA AUDIT
Eric THIVIND

Deloitte & Associés
Gabriel ATTIAS

6 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION, DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE

6.1 Organes de Direction

6.1.1 COMPOSITION DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Conseil de surveillance

Nom et prénom du membre	Date de 1 ^e nomination	Date d'échéance du mandat	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
Yves Couillard, Président	28/12/2000	A l'issue de l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011	<i>Président du Conseil de surveillance :</i> BESTFORMATION BIOPROFILE <i>Administrateur :</i> SMS (Solution Micro System)
Alexis Westermann, Vice-Président	28/12/2000	A l'issue de l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011	<i>Chairman</i> MEDASYS Inc.USA* <i>Administrateur :</i> NOESIS* <i>Administrateur délégué :</i> MEXYS* <i>Gérant :</i> BLUELINEA HARWEST
Robert Berthoumieux	28/12/2000	A l'issue de l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011	
Gisèle Lucani	28/12/2000	A l'issue de l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011	
Jean Mounet	24/06/2002	A l'issue de l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011	<i>Membre du Directoire, Directeur Général :</i> SOPRA GROUP <i>Président du SYNTEC Informatique</i>

* Groupe Medasys

Conformément à la définition du Rapport Bouton, Messieurs R. Berthoumieux, Y. Couillard et J. Mounet sont des mandataires sociaux indépendants

Aucun des membres du Conseil de Surveillance n'exerce de fonction salariée dans la société

Les statuts (Article 14) prévoient l'obligation pour un membre du Conseil de surveillance de posséder 25 actions de la société.

Directoire

	Date de 1 ^e nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
Jean-Marie Lucani	28/12/2000	27/12/2012	Président du Directoire	<i>Gérant :</i> MEDASYS DIGITAL SYSTEMS Sprl –Belgique* <i>Administrateur :</i> NOESIS * <i>Administrateur délégué</i> MEXYS* <i>President and CEO :</i> MEDASYS Inc.USA*
Vincent Bousquet	28/12/2000	27/12/2012	Membre du Directoire Directeur des Opérations Santé	<i>Director :</i> MEDASYS Ltd. – Japon*

* Groupe Medasys

6.1.2 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Le Conseil de surveillance se réunit au moins quatre fois par an pour prendre connaissance des comptes trimestriels et chaque fois que cela s'avère nécessaire en fonction des décisions à prendre.

En 2008, le Conseil de surveillance s'est réuni à quatre reprises (cinq fois en 2007), les 14 janvier, 28 mars, 30 septembre et 8 décembre. Le taux de présence de ses membres s'est établi à 100% au cours de l'exercice.

Les représentants du personnel assistent systématiquement à toutes les réunions du Conseil de surveillance.

Les Commissaires aux comptes sont régulièrement convoqués aux réunions du Conseil qui examinent les comptes semestriels et annuels et sont invités à assister à toutes les séances du Conseil de surveillance.

Constitué au début de 2003, le Comité de rémunération, composé de Messieurs Yves Couillard et Robert Berthoumieux, tous deux mandataires sociaux indépendants, se réunit une fois par an pour fixer la rémunération des dirigeants, déterminer les modalités d'intéressement de ces derniers en liaison avec la réalisation d'objectifs chiffrés, dont l'objet peut varier d'un exercice à l'autre suivant la stratégie poursuivie par la société, et proposer le montant des jetons de présence qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

6.2 Intérêts des dirigeants

6.2.1 REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE

En matière de Code de Gouvernance d'Entreprise, Medasys a choisi de se référer aux recommandations de l'AFEP et du MEDEF d'octobre 2008 concernant la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées

Jetons de présence

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 23 mai 2008, 48 000 € ont été versés en 2008 aux membres du Conseil de surveillance répartis de façon égale entre les cinq membres, soit 9 600 € chacun.

Sur autorisation du conseil de surveillance en date du 28 mars 2008, la société a attribué à Monsieur Alexis Westermann, vice-président du conseil de surveillance, une rémunération exceptionnelle d'un montant de 120 000 €, plus 10 000 € d'indemnités forfaitaires pour frais au titre des missions qui lui ont été confiées dans le cadre d'opérations d'assistance à la conclusion d'accords stratégiques et d'études d'opportunités de croissance externe:

Rémunération des dirigeants

La détermination de la politique de rémunération des dirigeants relève de l'appréciation du conseil de surveillance qui en fixe les principes généraux fondés non seulement sur la pratique des marchés dans des secteurs comparables mais encore sur la taille de l'entreprise eu égard notamment à son chiffre d'affaires et à ses effectifs.

La rémunération versée aux dirigeants comporte une partie fixe et une partie variable. La partie fixe de la rémunération tient compte du niveau des responsabilités, de l'expérience et de la performance. La partie variable est déterminée au regard de la réalisation des objectifs de performance globale de la société et des événements liés à chaque exercice.

Les rémunérations brutes versées aux dirigeants au titre de leur mandat social ou au titre de leurs fonctions salariales ont été :

	Rémunération totale perçue au titre de l'exercice 2008	Rémunération totale perçue au titre de l'exercice 2007
Jean-Marie Lucani, Président du Directoire		
Rémunération fixe	195 000 €	188 548 €
Rémunération variable	60 000 €	
Vincent Bousquet, Membre du Directoire, Directeur des ventes internationales et des développements produits		
Rémunération fixe °	135 488 €	118 988 €
Rémunération variable		52 500 €
Alexis Westermann, Vice-Président du Conseil de Surveillance,		
Jetons de présence	9 600 €	8 000 €
Missions confiées par le Conseil de surveillance	120 000 €	94 250 €

° dont 5 488 € au titre de son mandat de membre du directoire

Autres engagements et avantages

La mise en place des contrats Article 39 et Article 83 n'a pu aboutir au cours de l'exercice 2008. En conséquence, Medasys a repris la provision comptable de 80 k€ qui avait été constituée au 31 décembre 2007.

Le conseil de surveillance a reconduit les dispositions relatives à l'octroi aux membres du directoire d'une indemnité forfaitaire égale à une année de leur rémunération fixe, toutes primes incluses, au cas où il serait mis fin à leurs fonctions les amenant à quitter le Groupe pour toute autre raison que faute grave. Conformément à la Loi Tépé (travail, emploi, pouvoir d'achat) du 21 août 2007, des conditions de performance ont été associées à l'octroi de cette indemnité forfaitaire. Cet engagement sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 15 mai 2009.

6.2.2 OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS CONFEREES AUX MEMBRES DES ORGANES D' ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE

A ce jour, les options de souscription d'actions (cf 6.3.2) conférées à un des membres du Conseil de surveillance et aux deux membres du directoire portent sur 1.200.000 actions dont aucune n'a été exercée. Elles sont réparties comme suit :

Bénéficiaire	Nombre d'options	Prix	Echéance	Plan n°
Vincent Bousquet	215.000	1,77 €	31/12/2009	4
Jean-Marie Lucani	580.000	1,77 €	31/12/2009	4
Alexis Westermann	405.000	1,77€	31/12/2009	4

6.3 Schémas d'intéressement du personnel

6.3.1 CONTRAT D'INTERESSEMENT ET DE PARTICIPATION

L'accord de participation légale n'a pas encore été mis en place

6.3.2 OPTIONS CONFEREES AU PERSONNEL

L'Assemblée générale des actionnaires du 30 juin 2003 a approuvé la mise en place d'un nouveau plan d'option de souscription d'actions nouvelles au profit des membres du personnel dans la limite de 2.400.000 options. Ce plan a permis aux intéressés de substituer les options qui leur avaient été accordées dans le cadre des trois précédents plans par un nombre identique d'options de ce 4^e plan. Lors de sa réunion du 1^{er} juillet 2003, le Directoire a attribué la totalité de ces 2.400.000 options nouvelles et déterminé qu'elles seront exerçables du 1^{er} janvier 2004 jusqu'au 31 décembre 2009 au prix de 1,77 €.

Au 31 décembre 2008, les options consenties et susceptibles d'être exercées représentent 2090.000 actions, soit 14,9 % du capital.

Plan 4 - 2003 -	
Date de l'Assemblée	30 juin 2003
Date du conseil d'administ. ou du directoire	1 ^{er} juillet 2003
Nb. total d'actions pouvant être souscrites	2 400 000
par les mandataires sociaux	1 200 000
par les 10 premiers tributaires salariés	845 000
Point de départ de l'exercice des options	1 ^{er} janvier 2004
Date d'expiration	31 décembre 2009
Prix de souscription	1,77 €
Nombre d'actions souscrites	-
Nombre d'options substituées	-
Nombre d'options exerçables au 31 décembre 2008	2 090 000

6.4 Responsables du contrôle des comptes de MEDASYS

Commissaires aux Comptes titulaires

- Sfeco & Fiducia Audit, représenté par Eric Thivind
55, rue Cortambert, 75116 - Paris
Date du premier mandat : 27 juin 2001
Date d'expiration du mandat : Assemblée d'actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

- Deloitte & Associés, Membre de Deloitte & Touche représenté par Gabriel Attias
185, avenue Charles de Gaulle, 91524 - Neuilly s/Seine Cedex
Date du premier mandat : 8 juin 1993
Date d'expiration du mandat : Assemblée d'actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Commissaires aux Comptes suppléants

- Gilbert Metoudi
50, rue de Picpus, 75012 - Paris
Date du premier mandat : 27 juin 2001
Date d'expiration du mandat : Assemblée d'actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

- BEAS
7, villa Houssay, 92200 - Neuilly
Date du premier mandat : 27 mai 2005
Date d'expiration du mandat : Assemblée d'actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Honoraires des Commissaires aux comptes

	Sfeco & Fiducia Audit						Deloitte & Associés.					
	Montant			%			Montant			%		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	58	48	57	69%	100%	100%	69	60	45	100%	100%	100%
Autres prestations directement liées	26			31%								

Attestation du responsable du rapport annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Gif-sur-Yvette, le 30 mars 2009

Jean-Marie LUCANI
Président du Directoire

Texte des résolutions présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2009

Première résolution – Examen et approbation des comptes sociaux

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du directoire, qui inclut le rapport sur la gestion du groupe, du rapport du conseil de surveillance sur le rapport du directoire et du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2008, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, faisant apparaître un bénéfice de 1.367.711,03 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans les rapports.

Elle approuve également les dépenses effectuées au cours de l'exercice écoulé ayant trait aux opérations visées à l'art. 39-4 du Code Général des Impôts pour un montant de 28.011,57 €.

En conséquence, l'assemblée générale donne aux membres du conseil de surveillance, aux membres du directoire et aux commissaires aux comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Deuxième résolution - Examen et approbation des comptes consolidés

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du directoire, qui inclut le rapport sur la gestion du groupe, du rapport du conseil de surveillance sur le rapport du directoire et du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2008, l'Assemblée Générale approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, faisant apparaître un bénéfice consolidé part du groupe (normes IFRS) de 383.788 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans les rapports.

Troisième résolution – Contrôle interne et gouvernement d'entreprise

L'Assemblée Générale donne acte au Président du Conseil de surveillance de la lecture de son rapport sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par la société, établi en application des dispositions des articles L.225-37, alinéa 6 et L.225-68 alinéa 7 du Code de Commerce.

Quatrième résolution – Conventions réglementées

Après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L225-86 du Code de Commerce, et statuant sur ce rapport, l'Assemblée Générale déclare ratifier les conventions qui y sont énoncées.

Cinquième résolution – Convention réglementée concernant M. Jean-Marie Lucani, Président du directoire

Après avoir pris connaissance du rapport du directoire et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les engagements visés à l'article L.225-42-1 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale approuve les conditions de performance définies par le conseil de surveillance dans sa séance du 30 mars 2009, relatif à la reconduction des indemnités susceptibles d'être dues aux membres du directoire à la cessation de leurs fonctions, en conformité avec les dispositions de la loi TEPA du 21 août 2007.

Sixième résolution – Convention réglementée concernant M. Vincent Bousquet, membre du directoire

Après avoir pris connaissance du rapport du directoire et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les engagements visés à l'article L.225-42-1 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale approuve les conditions de performance définies par le conseil de surveillance dans sa séance du 30 mars 2009, relatif à la reconduction des indemnités susceptibles d'être dues aux membres du directoire à la cessation de leurs fonctions, en conformité avec les dispositions de la loi TEPA du 21 août 2007.

Septième résolution – Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du directoire, décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Bénéfice net de l'exercice	1 367 711,03 €	
Affectation à la réserve légale	68 385,55 €	portée ainsi à 321 900,45 €,
Report à nouveau	1 299 325,48 €	porté ainsi à 2 802 022,82 €.
Affectation totale	1 367 711,03 €	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'au cours des trois exercices précédents, le dividende par action mis en paiement a été fixé comme suit :

Exercice 2007

Nombre d'actions concernées : 13 928 385 Dividende distribué éligible à l'abattement de 40% (art 158.3.2° du CGI): 0,03 €

Huitième résolution – Détermination des jetons de présence

L'Assemblée Générale fixe à la somme de 48 000 € le montant global annuel des jetons de présence alloués au conseil de surveillance pour l'exercice en cours.

Neuvième résolution – Autorisation au directoire en vue de permettre à la société d’opérer sur ses propres actions

L’Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du directoire et conformément aux dispositions des articles L225-209 et suivants du Code de Commerce et à celles du Règlement général de l’Autorité des Marchés Financiers, autorise le directoire, à acquérir un nombre maximal d’actions représentant jusqu’à 10% du nombre des actions composant son capital social.

Le prix maximum d’achat ne devra pas excéder 6 € par action, étant précisé qu’en cas d’opérations sur le capital, notamment par division ou regroupement des actions, ce prix sera ajusté en conséquence. A titre indicatif, le montant maximal théorique alloué à la mise en œuvre du programme de rachat d’actions, tel que calculé sur la base du capital social au 31 décembre 2008 et sans tenir compte des 44.676 actions déjà détenues par la société à cette date, s’élève ainsi à 8 389 866 €.

La présente autorisation, qui est donnée pour une période de 18 mois à dater de la présente assemblée, a pour objet de permettre à la société d’intervenir sur ses propres actions en vue de:

- l’animation du marché de l’action de la société par un prestataire de service d’investissement agissant dans le cadre d’un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l’AFEI,
- la conservation des actions acquises pour remise ultérieure à l’échange ou en paiement dans le cadre d’éventuelles opérations de croissance externe, notamment afin de faciliter une prise de participation ou de contrôle par voie d’échange de titres,
- la cession de ses actions aux salariés et mandataires sociaux du groupe dans les conditions et modalités prévues par la loi dans le cadre de plans d’achat ou d’attribution d’actions bénéficiant à ces personnes,
- la remise des actions à l’occasion de l’exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tous moyens immédiatement ou à terme, par conversion, exercice, remboursement ou échange, à l’attribution d’actions de la société, dans les conditions prévues par les autorités de marché,
- toute autre finalité autorisée par la loi ou qui viendrait à être reconnue comme pratique de marché par l’Autorité des Marchés Financiers.

Les actions pourront à tout moment dans le respect de la réglementation en vigueur, y compris en période d’offre publique d’achat ou d’échange initiée par la société ou visant les titres de celle-ci, dans les conditions et limites, notamment de volume et de prix, prévues par les textes à la date des opérations considérées, être conservées, ou acquises, cédées, échangées ou transférées, que ce soit sur le marché, de gré à gré ou autrement, par tous moyens et, notamment par transfert de blocs, par des opérations optionnelles ou par utilisation de tout produit dérivé. La part maximale du capital acquise ou transférée sous forme de blocs de titres pourra atteindre la totalité du programme.

Le directoire informera les actionnaires, lors de l’assemblée générale annuelle, des achats ou transferts d’actions ainsi réalisés ainsi que de l’affectation des actions acquises aux différents objectifs poursuivis.

En vue d’assurer l’exécution de la présente autorisation, tous pouvoirs sont conférés au directoire, avec faculté de délégation dans les conditions fixées par la loi, afin de passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, en vue notamment de la tenue des registres d’achats et de ventes d’actions, effectuer toutes déclarations auprès de l’Autorité des Marchés Financiers et de tout autre organisme, et, plus généralement, remplir toutes formalités nécessaires pour l’application de la présente autorisation.

L’Assemblée Générale confère également tous pouvoirs au directoire, si les textes venaient à étendre ou compléter les objectifs autorisés pour les programmes de rachat d’actions, à l’effet de préparer et faire viser par l’Autorité des Marchés Financiers une note rectificative comprenant ces objectifs modifiés.

La présente autorisation met fin, avec effet immédiat, à l’autorisation donnée par l’Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2008, dans sa 7^e résolution, d’acheter des actions de la société.

Dixième résolution - Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d’un original, d’une copie ou d’un extrait du procès verbal certifié pour faire les dépôts et publications prévus par la loi.



**Espace Technologique de Saint-Aubin
91193 –Gif-sur-Yvette**

medasys.com